

Commission européenne
Europese Commissie



The European Public Service takes centre stage

Un Service public européen à la hauteur de ses responsabilités

Analyse du Bureau de l'AIACE Int. page 7



Les ASSISES à PORTO (26-31/05 2013)

Encart central

Le budget de l'Union européenne

Quelques ordres de grandeur et réflexions par Ludwig Schubert (page 14)

ÉDITORIAL

- 3 The European Public Service takes centre stage
- 3 Assises à Porto

COMMISSION

- 5 DG. HR

SPE

- 7 Un Service public européen à la hauteur de ses responsabilités

METHODE ET PENSIONS

- 11 Y aura-t-il un nouveau refus du Conseil d'appliquer la Méthode ?

UE/SOCIETE

- 14 Le budget de l'Union européenne
- 16 Wenn Griechenland die Eurozone verlässt Weltweite Wirtschaftskrise wäre die Folge
- 17 Euro exit scenarios
- 18 The Future of Europe. Towards a Two-speed EU?
- 20 European Capitals of Culture AIACE's Host and Companion Cities

VIE DE L'AIACE

- 21 Ireland - Italia
- 23 United Kingdom
- 24 Deutschland
- 25 Hellas
- 26 Österreich
- 27 Espagne
- 28 Sweden
- 29 Danemark - Luxembourg
- 30 Portugal

L'AIACE ET VOUS

- 31 Quel avenir pour le Service public européen?
- 34 Discours du Président du Parlement européen: M. Schulz
- 35 Discours du Président de la Commission européenne: J. M. Barroso
- 36 Retour au village
- 37 L'Odyssée
- 38 Zur Besteuerung deutscher Sozialversicherungsrenten, die im Ausland wohnende EU-Pensionäre beziehen

38 NECROLOGIE



Cover:
Manifestation
du personnel actif et pensionné
le 8 novembre 2012



Découvrez, au centre de votre
Vox, l'encart spécial
"Assises Porto"!

RETIRED AND NOT YET MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !

PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!

Editeur responsable :

Richard Hay

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

Comité de rédaction :

Giovanni Livi

Roger Vancampenhout

Marc Schober

Giovanni Sergio

Ludwig Schubert

Egon C. Heinrich



Adresse :

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
(SC-29 02/04)
B-1049 Bruxelles
Tel: 02-295.29.60

Email: aiace-int@ec.europa.eu

Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Secrétariat de Rédaction :

aiace-int@ec.europa.eu

blanpci43@gmail.com

Photos :

Médiathèque CE - Aiace

Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

E-mail: jclesuisse@skynet.be

Impression:

OIB

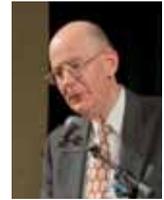
Ateliers de reproduction de la Commission

The European Public Service takes centre stage

There is much at stake in the political discussions amongst Europe's leaders that are so prominent at the moment. I write just as the European Council meets to try to settle the *Multiannual Financial Perspectives*.

While the real economic interest lies elsewhere in the debate, the European Council has to consider the EU's small administrative budget. Some are seeking decisions that would very seriously affect the future of the European Public Service. AIACE has done its best in recent months to focus attention on the issues involved in shaping the European Public Service. We have held an extraordinary General Assembly (with video links to many Sections), which received messages from the Presidents of the European Parliament and of the Commission, and was addressed by Vice-President Šefčovič – a full report is in this issue of VOX. We have written to the President of the European Council to draw his attention to the issues; the text of our letter is also published here. Some of

us have taken part in meetings called for serving staff, linked to strikes. And we continue to reflect on the principles that are needed for a European Public Service. While as pensioners we can no longer go on strike, our experience of the very special challenges of an administration dedicated to building Europe does give us a sure foundation to propose principles that should guide the Service into the future. Obviously, we can only offer ideas – it is for those now active to find solutions appropriate for today, and we have to trust that they will. But it is good to make use of our experience. This issue of VOX also contains an attempt to define these principles. All comments are welcome! Meanwhile, whatever the decisions that emerge now or in coming weeks, I hope that the end of the year's celebrations, however you give them meaning, will be a time of refreshment and of peace.



Richard Hay
President AIACE

Assises à Porto

Message du Président de l'AIACE internationale

Chers amis et amies,
Une des joies de l'Union européenne est de rassembler différentes nationalités. Ce cocktail de cultures et de langues a justement permis d'enrichir nos vies professionnelles. Et nous retrouvons ce même mélange lors des Assises annuelles de l'AIACE Internationale. En 2013, elles se tiendront à Porto, une ville charmante que je suis impatient de découvrir ainsi que la région environnante. Je me réjouis de me retrouver une fois de plus parmi ces différentes nationalités et cultures. Le Bureau vous invite à nous rejoindre et pour cela, nous nous sommes efforcés d'offrir un éventail le plus large possible de réservations. Ce sera un beau programme enrichi par des orateurs intéressants. Espero ter o prazer de lá o encontrar!

Richard Hay
Président,
AIACE Internationale

Message de bienvenue de Didier Hespel

Chers collègues, amis et amies,

En 2013, nous laisserons derrière nous les merveilleux souvenirs des splendeurs macédoniennes de Thessalonique sur fond de Mer Egée, les commerçants des villes

President's Address

Dear friends,
The European Union is about bringing different nationalities together. The mix of cultures and languages was a major factor in making our working lives rich. And we find this mix again, as many gather from different countries for the annual Assises of AIACE International. In 2013, these will be in Porto. I am told it is a delightful place - I look forward to discovering it and the neighbourhood. But I look forward even more to rediscovering the joy of being again in a mix of nationalities. The Bureau invites you to join us and many more. We have tried to offer a wider range of possibilities for booking. We also have interesting speakers, and a good programme. Espero ter o prazer de lá o encontrar!

Richard Hay
President of AIACE International

Welcome note from Didier Hespel

Dear colleagues and friends,

This year, leaving behind the wonderful memories of the Macedonian splendours of Thessaloniki set against the backdrop of the Aegean, the merchants of the Hanseatic League and the Art Nouveau buildings

hanséatiques, les bâtiments Art Nouveau de Riga, ainsi que les pieux et preux Chevaliers de Malte... nous irons tous à Porto, la « capitale du Nord », la cité « invaincue ».

Etant donné que le statut du Service public européen et nos pensions sont attaqués par de nombreuses délégations au sein du Conseil ces derniers temps, ce sera une bonne occasion de se retrouver à l'Assemblée générale de l'AIACE Internationale, où des personnalités compétentes feront le point et expliqueront le résultat des longues et complexes négociations. Nous vous encourageons à venir découvrir Porto avec nous, cette ville qui a été proclamée « meilleure destination européenne » en 2012 et qui, en outre, figure sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. En plus de la visite de Porto et de ses environs, vous aurez l'occasion d'entendre tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le porto, mais n'avez jamais osé demander...

Et pour celles et ceux qui veulent prolonger leur séjour, le Minho (avec les villes de Vila do Conde et Viana do Castelo) et le Trás-os-Montes (et la ville de Bragança) ne sont pas loin, de même que les villes de Coïmbra, Aveiro et Viseu. Pour les amateurs de golf, il y a trois clubs à proximité de Porto (Oporto, le seul à 18 trous, Miramar et Quinta do Fojo). A Porto, les températures moyennes se situeront entre 18 et 22° la journée et seront un peu plus fraîches le soir ; à cette époque de l'année, les risques de précipitations sont très faibles. Tous ceux qui se sont occupés de l'organisation avec tout leur cœur et leur engagement ont préparé ce programme dans le but de vous voir très nombreux à Porto en mai 2013 !

Didier Hespel

**Membre du Bureau de l'AIACE Internationale,
chargé de l'organisation des Assises**

Message de l'AIACE-Section Portugal

Chers collègues, amis et amies,

Nous sommes ravis que les prochaines Assises se passent à Porto, une ville que l'on connaît bien pour son ambiance chaleureuse, les beaux rivages du Douro, le vin de Porto et son histoire si liée à nos origines nationales. Nous avons apporté notre meilleur soutien à l'organisation de cette initiative et comptons désormais sur votre présence, car il s'agit d'une excellente opportunité de revoir les amis et ex-collègues et d'évoquer les bons souvenirs que nous gardons de notre séjour à Bruxelles et à Luxembourg.

Venez nombreux !

Isabel Torres

Présidente de l'AIACE-Section Portugal

of Riga, and the brave and pious Knights of Malta, we are now off to Porto! Portugal's "Capital of the North" or the "Unvanquished City".

Since the status of the European Civil service and our pensions have been under attack from many delegations in the Council lately, this will be a great opportunity to meet at this year's General Assembly of AIACE International. Well-qualified personalities will review and explain the results of long and complex negotiations.

We would like to encourage you to join us in Porto and discover the city proclaimed the "best European destination" in 2012 and which is moreover a UNESCO World Heritage site. Along with sightseeing in Porto and the surrounding region, you will learn everything you've always wanted to know about port wine, but never dared to ask...!

For those wishing to extend their stay, close by are the Minho (with the cities of Vila do Conde and Viana do Castelo) and Trás-os-Montes (with the city of Bragança), as well as the cities of Coïmbra, Aveiro and Viseu. Good news also for golfers: there are three golf clubs in the area around Porto (Oporto, the only one with 18 holes, Miramar and Quinta do Fojo).

By the time we are visiting Porto average temperatures are expected, between 18 and 22° during the day and cooler in the evenings; at that time of year the chances of rain are very slight.

All those who were involved in the organisation with all their heart and engagement have prepared this programme in order to meet many of you in Porto in May 2013.

Didier Hespel

**Bureau Member of AIACE International,
responsible for the organisation of the Congress**

Welcome note from AIACE-Portugal Section

Dear colleagues and friends,

We are delighted that the next Congress will be held in Porto, a city well known for its warm atmosphere, the beautiful banks of the Douro river, the Port wine and its history so closely tied with our national origins. We have lent our best support to the organisation of this event and we now count on your presence, because it is an outstanding opportunity to meet friends and former colleagues and share with them the good memories we keep from our stay in Brussels, Luxembourg or elsewhere in Europe.

Come in great numbers!

Isabel Torres

President of AIACE-Portugal Section



Monique THEATRE
Responsable du secteur
"Relations avec les anciens"

DG. HR

Ouverture d'un nouvel Espace Seniors à Bruxelles

Depuis le 1er octobre, un nouvel Espace Seniors a ouvert ses portes au sein de la Commission à Bruxelles.

Sous la responsabilité de la DG HR, cet espace a la vocation d'être à la fois un lieu de rencontre et d'information. À côté d'un petit salon convivial invitant à la détente, deux ordinateurs permettent d'accéder à internet ainsi qu'à l'intranet «MyIntraComm». Si l'on est muni de son code d'accès personnel, il est notamment possible d'encoder une petite annonce. Une imprimante et deux téléphones sont également à disposition, de même qu'un présentoir de documentation riche en informations variées.

Ce lieu est exclusivement réservé aux pensionnés des institutions qui peuvent s'y rendre tous les jours de la semaine, occuper l'espace tout à fait librement et y utiliser «en bon père de famille» le matériel mis à leur disposition.

La proximité des unités «Assurance maladie» (SC-27) et «Pensions» (GUIM) du PMO, ainsi que des associations d'anciens (AIACE et SFPE) situées au 2ème étage de l'immeuble, devrait faciliter la



fréquentation de l'Espace Seniors. Le restaurant à la carte (sur réservation) au 1er étage permet de déjeuner sur place et la cafétéria du SC-27 propose également une petite restauration.



Espace Seniors
Rue de la Science, 29 - 00/31
1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi de 8:30 à 18:00
Responsable : Brigitte Raus

Permanence «Assurance maladie» pensionnés
Rue de la Science, 29 - 00/36
1000 Bruxelles

Ouvert le mardi et le jeudi de 14:00 à 18:00
Responsable: Marco Piana

Accessibles sur présentation
du laissez-passer «pensionné»
à la réception de l'immeuble.

Permanence Caisse maladie

Face à l'Espace Seniors, une permanence du PMO/3 «Assurance maladie» a également été mise sur pied au début du mois d'octobre. Réservée aux pensionnés des institutions, elle est assurée deux après-midi par semaine et accessible sans rendez-vous. Un collègue du PMO est présent pour répondre aux questions, orienter toutes les demandes concernant

le Régime commun assurance maladie (RCAM) ou encore traiter de questions concernant

des dossiers individuels. Par contre, il ne peut en aucun cas intervenir pour l'établissement des demandes de remboursement de frais médicaux.



Depuis leur ouverture, l'Espace seniors semble être apprécié par les pensionnés et la permanence «Assurance maladie» connaît un succès grandissant. Cette expérience pilote fera l'objet d'une évaluation au début de l'année 2013.

A VENDRE

Du nouveau pour les Petites annonces

A LOUER

Depuis les problèmes de sécurité informatique que la Commission a connus en mars 2011, l'accès au site intranet «MyIntraComm» a dû être quelque peu modifié.

Pour le personnel en activité, un accès plus sécurisé a été mis en place, basé sur une authentification supplémentaire et l'envoi d'un code via SMS sur le téléphone portable de l'utilisateur.

En ce qui concerne le personnel retraité, la situation est plus compliquée à cause du système d'authentification des utilisateurs qui est spécifique aux retraités. La même solution que celle pour le personnel en activité n'est pas réalisable à court terme.

La solution actuelle est l'accès à une «photographie instantanée» de MyIntraComm. Cet instantané inclut une copie de la page d'accueil de My IntraComm, du site «RH & Administration» et du site consacré aux propositions de changement du Statut. Une mise à jour de cette copie est réalisée une fois par semaine, ce qui signifie que les informations qui s'y trouvent sont à jour. Cette copie n'inclut cependant pas de fonctions comme le moteur de recherche, les outils de personnalisation ou l'insertion de petites annonces (uniquement la visualisation).

À partir du 1er décembre, le Bureau d'accueil de la Commission se chargera d'encoder les petites annonces émanant de pensionnés, pour tout ce qui concerne l'immobilier (locations, ventes, maisons de vacances). Il y a lieu, pour ce faire, de compléter une fiche d'information disponible à l'adresse :



https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/hr_admin/fr/welcome-office-bxl/integration/Pages/property-buy-sell.html

ou d'envoyer un courriel à la boîte fonctionnelle HR-B1-logement@ec.europa.eu pour demander le document en question (téléphone : + 32 2 296 3370). Un service similaire sera mis en place prochainement par l'AIACE Section Belgique pour les petites annonces concernant les autres domaines.

Accès aux infrastructures de restauration

Jusqu'à présent, l'accès des pensionnés aux infrastructures de restauration de la Commission à Bruxelles n'était autorisé qu'à certaines d'entre elles.

Depuis le 1er octobre dernier, cet accès a été généralisé à l'ensemble des infrastructures de restauration sur présentation du laissez-passer pensionné.

La liste de ces immeubles est jointe à l'envoi de VOX et sera publiée très prochainement sur MyIntraComm.



Un Service public européen à la hauteur de ses responsabilités

Analyse du Bureau de l'AIACE Int.

Le Service public européen (SPE), longtemps ignoré dans les États membres, est devenu un des acteurs importants de ce que les médias appellent désormais « Bruxelles » ! Au cœur du dispositif de l'UE, le SPE a contribué à la réussite de la plupart des objectifs européens en moins d'un demi-siècle et paradoxalement pour cela, est devenu impopulaire. Le premier objectif confié à la Communauté européenne à la fin de la guerre était de vivre ensemble en paix. Ce succès indéniable lui a valu le prix Nobel de la paix en 2012.



La Méthode de travail « communautaire »

Le SPE et en particulier la Commission ont pratiqué avec succès la Méthode de travail « communautaire »¹ dans de nombreux domaines traités par l'UE. Cette méthode sépare la responsabilité de proposition de celle de décision entre les institutions. Elle requiert des qualités et des moyens peu comparables avec ceux des fonctions publiques des 27 EM, aussi performants soient-ils. Le SPE travaille dans des contextes multiculturels et multilingues, inconnus dans les EM. Cette situation unique nécessite une grande ouverture d'esprit, une capacité d'intégration, d'analyse et de synthèse, ainsi qu'une faculté de jugement et de lisibilité des propositions. En ce qui concerne la Commission, la plus grande institution du SPE, la situation exige qu'elle travaille en grande partie en osmose avec les administrations nationales (exemple l'Agriculture) voire avec les entreprises et instituts nationaux privés et publics (exemple la Recherche). D'autre part, pour rassembler le maximum d'expertises elle s'entoure de nombreux Comités intergouvernementaux publics ou privés. Cette organisation de la répartition des tâches a permis à la Commission, et plus largement au SPE, de garder une dimension et des coûts de fonctionnement réduits par rapport aux responsabilités qui lui ont été confiées. Elle a aussi permis aux plus petits EM de participer à la construction européenne, sur un pied d'égalité avec les grands.

Le Passé

La communauté européenne, après la guerre mondiale de 1939-1945, grâce à l'intuition et au courage de personnages politiques exceptionnels, a constitué le cadre de la réconciliation, en particulier celle des Allemands et des Français. Dans ce contexte, le SPE a rapidement joué le rôle de catalyseur capable de transformer cette clairvoyance politique en une réalité, la paix, d'ailleurs récompensée 67 ans plus tard, par un prix Nobel. De nombreux autres acquis communautaires, dont évidemment l'euro, figurent sur la longue liste des succès auxquels le SPE a contribué. Les élargissements successifs de 6 à 27 EM, les nouvelles politiques et tâches du SPE, notamment après le traité de Lisbonne, ont engendré une longue phase

de croissance. En conséquence, le budget de l'UE, les effectifs et l'ensemble des dépenses de fonctionnement ont aussi augmenté.

L'intégration européenne en question

Depuis plusieurs décennies, le SPE remplit avec succès le rôle difficile que lui attribuent les traités. Les élargissements successifs de l'UE constituent des contraintes inconnues des Services publics nationaux et ont chaque fois imposé des adaptations importantes aux services (nouvelles hiérarchies, nouvelles cultures administratives, difficultés linguistiques, etc. (voir les quelques données du SPE dans l'encadré).

Depuis quatre ans, la crise sévit dans plusieurs EM, elle touche désormais l'UE et la zone euro qui sont encore plus exposées que par le passé aux attaques des eurosceptiques et à la loi des marchés qui spéculent sur les taux des dettes publiques des EM en difficulté. Une partie non négligeable des citoyens qui subit les mesures d'austérité, le plus souvent injustes, ne voit plus l'intérêt de rester membres d'une UE où la solidarité n'est qu'un vain mot. La grande majorité des expertises politiques, économiques et sociales convergent vers la même solution de sortie de crise : plus d'Union pour maîtriser la gouvernance de la zone euro et pour lutter contre la récession et le chômage² par la relance concertée de l'économie et de la croissance de l'UE. Ceci dit, on voit aussi le retour au « nationalisme » lié au rejet de l'UE, qui se produit également dans les EM bien nantis et censés aider solidairement ceux qui sont en difficulté.

Pour sortir de la crise, le rôle du SPE est essentiel et requiert l'application de ses principes de base, sans concessions.

La qualité

Le SPE doit toujours parfaitement dominer les sujets à traiter avec ses interlocuteurs de haut niveau dans les États

1 http://fr.wikipedia.org/wiki/Méthode_communautaire

2 L'AIACE INT. est consciente de la situation critique dans l'UE : 80 millions de personnes sous le seuil de la pauvreté et 25 millions de sans emploi.

membres et dans les organisations internationales, et ce, dans tous les domaines de responsabilité des institutions. Cela suppose un haut niveau de compétence, obtenu par une sélection rigoureuse des candidats, ainsi que des conditions d'emploi capables d'attirer les meilleurs.

L'indépendance

Le SPE doit agir en toute indépendance au service des politiques décidées par les autorités de l'UE (Conseil, Parlement), dans l'intérêt de la communauté. Son fonctionnement et ses interventions doivent se dérouler dans la plus grande transparence sous le contrôle démocratique et budgétaire des instances élues de l'UE. Le niveau de rétribution des personnels statutaires est le corollaire de l'indépendance du SPE. Ce niveau est assuré depuis une quarantaine d'années par la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions selon le principe du parallélisme avec les évolutions du pouvoir d'achat des fonctionnaires nationaux. La permanence du SPE et des fonctionnaires participe également à l'indépendance du SPE.

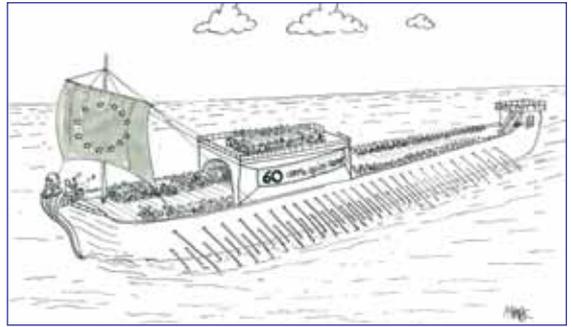
La permanence

Le SPE doit pouvoir s'adapter aux changements sociétaux qui sont désormais fréquents. La continuité de son action, des connaissances et des expériences acquises, gage d'une efficacité optimale, doit être maintenue dans le temps.

La permanence des emplois statutaires des fonctionnaires et de certains autres agents doit être garantie par le statut.

Des conditions d'emploi attractives

Des relations entre les personnels statutaires et les autorités budgétaires basées sur l'esprit de loyauté réciproque, la légitime confiance et les droits acquis ont permis pendant des décennies de maintenir le haut niveau attendu de prestation du SPE. Plus récemment, des bouleversements importants du statut des personnels du SPE ont été la source de désorganisation et de démotivation et par conséquent de coûts supplémentaires. Il est de plus en plus difficile d'attirer des ressortissants de certains EM, car les conditions de travail offertes ne sont pas concurrentielles avec ce que le marché de l'emploi offre aux meilleurs. Le statut des fonctionnaires et autres agents du SPE a fait l'objet d'une profonde réforme, entre autres avec l'objectif de planifier d'importantes économies. La Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions ainsi que celle du calcul de l'équilibre actuariel des pensions arrivent à terme, respectivement fin 2012 et mi 2013. La Commission européenne, au lieu de proposer seulement le renouvellement de ces deux Méthodes, a choisi de présenter une nouvelle réforme, certes de moindre envergure. En faisant cette proposition, elle a déclenché de nouvelles exigences d'économies sur le fonctionnement du SPE de la part de plusieurs EM. Ces demandes sont formulées malgré le fait qu'aucun État membre, comme le montrent les données statistiques d'Eurostat dans le cadre de la Méthode, n'applique cette



politique à sa Fonction publique nationale, sous peine de graves conflits sociaux (à l'exception de quelques EM en grave difficulté avec leurs déficits et dettes publiques à la dérive, ce qui n'est pas le cas de l'UE dans son ensemble — voir l'article page 20 à 23 du VOX N° 92).

Quant au régime de pension, il est financièrement sain et en équilibre actuariel, et apparaît comme étant un des meilleurs systèmes de l'UE. Les contributions alimentent un fonds « notionnel » récemment évalué à environ 35 milliards d'euros, montant inscrit comme une dette dans le bilan de l'UE. Les EM qui ont économisé leurs contributions depuis 60 ans sans jamais la verser au budget se sont engagés (art. 83 du statut) en contrepartie, à payer les pensions.³

L'actualité

Le sommet européen des 22 et 23 novembre 2012 a été consacré à la décision sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 de l'UE. Comme on pouvait s'y attendre, arriver à un résultat unanime au Conseil avec l'accord du PE était une véritable gageure. Pour obtenir un résultat acceptable, les Chefs d'État ou de gouvernement et nos dirigeants (Commission, Conseil et Parlement européen) devaient concilier des positions extrêmes déterminées en grande partie par des intérêts électoraux nationaux à court terme. Les EM ne manquent jamais de rappeler le devoir de solidarité de l'UE, tout en plaçant : « I want my money back » ! Compte tenu des enjeux financiers finalement modestes en comparaison avec les dépenses publiques des EM pour la même période (voir article sur le budget de l'UE pages 14 à 16) les économies possibles auront de très faibles effets dans les EM. Une conclusion s'impose donc, que le Président Barroso a aussi tirée : la crise semble de plus en plus être un prétexte pour réduire au strict minimum l'impact communautaire et la capacité d'intervention du SPE, au profit du retour à l'intergouvernemental.

À maintes reprises, et dernièrement à l'occasion du Sommet européen des 22 et 23 novembre, le Président du Parlement européen M. Schulz, le Président de la Commission européenne M. Barroso ainsi que son

³ voir les articles parus sur ces sujets sur les VOX : 84 pages 14 & 17 ; 85 page 28 ; 86 pages 13 & 16 ; 87 pages 15 & 17 ; 88 pages 24 & 26 ; 89 page 8 ; 90 pages 9 & 11 ; 91 pages 16 et 17

Vice-Président M Šeřčovič ont eu l'occasion d'exprimer publiquement leur conviction profonde de l'utilité du SPE et leur volonté de le défendre fermement face à certains EM qui prônent des économies totalement disproportionnées par rapport au coût infime du SPE et même du budget de l'UE (voir encadré et messages

à l'Assemblée de L'AIACE page xx). Ce Sommet des 22 et 23 novembre n'aura pas permis de trouver un accord unanime entre les 27 EM pour fixer le CFP. Par contre, il a eu le mérite de rendre publiques les mauvaises intentions de quelques Chefs d'État qui, outre leur intention de réduire l'ensemble du budget de

l'UE, entendent aussi réduire drastiquement les coûts des personnels et probablement des pensions. Ce ne sont évidemment pas des économies de bouts de chandelles qui sont visées (quelques euros par an et par habitant !) mais à nouveau le rôle du SPE : un véritable défi politique pour 2013.

Quelques données clés du SPE (voir également l'article sur le Budget page 14)

- En 2012, le budget de l'UE s'est élevé à 147.9 milliards d'euros en crédits d'engagement et 129.1 milliards en crédits de paiement.¹
- 88 % de ce budget ont été redistribués aux EM (ou à des bénéficiaires dans les EM — universités, chercheurs, étudiants, PME, etc.) et 6.4 % aux partenaires internationaux de l'UE.
- Les 5,6 % restant en crédits d'engagement sont des crédits de fonctionnement, dont 40 % pour la Commission et 20 % pour le PE
- 3 % ont été consacrés aux rémunérations des personnels des institutions et organes.
- Si le budget total de l'UE représente depuis plusieurs années déjà environ 1 % du PIB des 27 EM, le budget de fonctionnement (la rubrique V) en représente environ 0,06%, soit 8,3 milliards d'euros (le PIB des 27 EM étant estimé à près de 13 000 milliards d'euros).
- Le nombre d'États membres est passé de 6 à 27 et le budget de 0,03 % du PIB des 6 EM à environ de 1 % du PIB actuel des 27 EM.
- Le nombre de fonctionnaires et agents est passé de quelques milliers au départ des années 60, à plus de 56 000, dont environ 47 500 fonctionnaires et agents temporaires.
- La répartition approximative des effectifs autorisés (fonctionnaires et agents temporaires) par institution était la suivante en 2011 (source budget 2011) :

☐ Commission européenne (y compris les Offices)	25 060
☐ Parlement	6540
☐ Conseil	3570
☐ Cour de Justice	1950
☐ Cour des comptes	890
☐ CES	720
☐ CdR	525
☐ Médiateur	40
☐ CEPD	43
☐ Total des effectifs autorisés dans ces institutions (tous les emplois ne sont pas occupés)	40963
- ☐ 6150 fonctionnaires et agents temporaires (pour la plupart des emplois) dans les agences et autres organes décentralisés.
- ☐ 400 fonctionnaires et agents temporaires dans les agences exécutives de la Commission européenne.
- Env. 9000 agents, pour la plupart contractuels dans les institutions, délégations (plus les agents locaux non UE), offices, agences et autres organes décentralisés. S'agissant de budget sans tableau des effectifs autorisés, le nombre exact d'agents contractuels dans l'ensemble du SPE est très approximatif.
- À titre de comparaison sur la dimension humaine du SPE : on dénombre plusieurs millions de fonctionnaires dans les administrations nationales des 27 et plusieurs dizaines, voire des centaines de milliers d'agents dans la plupart des administrations communales des grandes villes de l'UE.
- Le nombre de langues est passé de 4 à 23.
- De nouveaux élargissements sont attendus, le premier étant celui de la Croatie en 2013, avec lequel l'UE comptera 28 EM et 24 langues.
- À titre indicatif, quelques taux (arrondis) de contribution au budget de l'UE y compris les restitutions éventuelles : DE = 19,9% ; FR= 17,6% ; IT = 13,0% ; UK= 12,2% BE= 3,2% ; DA = 2,1% ; SW= 2,8% ; FIN= 1,7%. Cela signifie par exemple qu'un pays comme la Suède –qui s'oppose systématiquement à la Méthode et demande de réduire les rémunérations des personnels du SPE - verse 2,8% de 8,3 milliards d'euros pour le fonctionnement du SPE, soit 232,4 millions d'euros. Si le prochain Conseil de l'UE décide par malheur une réduction de 10% de ce budget, la Suède économisera 23,2 millions d'euros, soit 2,44€ par habitant et par an (env. 9,5 millions d'habitants). Il s'agit d'un exemple d'EM contributeur net, mais le raisonnement est le même pour les 26 autres, avec en plus la question du calcul du net !
- Enfin, le nombre de pensionnés est d'environ 19.000, dont la moitié adhère à l'une des sections locales de l'AIACE et donc à l'AIACE Internationale.

¹ http://ec.europa.eu/budget/figures/2012/2012_fr.cfm

**AIACE****Association Internationale des anciens de l'Union européenne**

Le Président international

137/12

Bruxelles, le 19 novembre 2012

Monsieur le Président du Conseil européen,

À la veille du Sommet européen des 22 et 23 novembre prochain consacré au Cadre Financier Pluriannuel, l'AIACE s'exprime au nom de ses 9.000 adhérents et en tant qu'association représentative des 18.000 pensionnés de l'Union européenne.

Tout récemment, l'AIACE a organisé une Assemblée générale extraordinaire consacrée à l'avenir du Service public européen. À cette Occasion, le Président du Parlement européen, M. Schulz, le Président de la Commission, M. Barroso, ainsi que le Vice Président M. Šefčovič, nous ont réaffirmé leur soutien et leur profonde conviction de l'importance du Service public européen pour sortir l'UE de la crise.

Dernièrement, nous avons pris connaissance du projet de conclusion du Conseil européen des 22 et 23 novembre (document 15602/12 du 13.11.2012) consacré au Cadre financier 2014-2020 que vous avez décidé de présenter, en tant que Président du Conseil européen, en étroite coopération avec la Présidence chypriote. L'AIACE souhaite associer les Anciens de l'UE à l'inquiétude grandissante du personnel. Elle craint que la crise ne serve de prétexte à une minorité d'États membres eurosceptiques pour imposer la politique du "moins d'Union" au moment où une majorité de hauts responsables politique affirment qu'il en faudrait plus. L'AIACE ne peut que se révolter vis-à-vis des propositions de réduction budgétaire et notamment sur la rubrique V qui constitue moins de 6 % du projet de cadre financier pluriannuel 2014-2020.

Les Anciens de l'UE ont consacré leur vie professionnelle, et souvent privée, à lutter contre le scepticisme ambiant pour faire avancer le dessein européen dans la paix et la prospérité après des siècles de luttes fratricides. L'octroi du prix Nobel de la paix à l'UE n'est pas le fruit d'un hasard historique.

L'AIACE, forte de cette expérience acquise dans de nombreuses fonctions et responsabilités au sein des institutions depuis 60 ans, peut affirmer que ces économies budgétaires ne changeront rien à la situation critique des citoyens dans les EM les plus touchés par la crise. Au contraire, elles conduiront à la détérioration programmée des conditions de travail et des pensions des personnels, elles seront contreproductives et contribueront à une récession qui touchera surtout les jeunes diplômés et les plus démunis.

Cette option politique erronée ne pourra qu'aggraver le manque de cohésion et de solidarité au sein de l'UE. L'austérité dans ce domaine réduira rapidement la compétence, l'indépendance et la permanence du SPE, qualités pourtant indispensables à son fonctionnement.

La crise finira par s'arrêter. L'AIACE vous demande d'user de toute votre influence et de votre diplomatie pour empêcher l'irréparable. Au minimum, il s'agit de maintenir le niveau de la proposition de la Commission qui comporte déjà avec celles de 2004 des économies budgétaires non négligeables par rapport aux prévisions.¹ L'AIACE est consciente des difficultés à surmonter, mais elle est également convaincue que les dirigeants européens et vous en particulier, Monsieur le Président, êtes en mesure d'innover, et de faire sortir le SPE à la tête haute de cette énième "bataille" pacifique pour progresser sur la voie européenne.

Confiants de votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Richard Hay

¹ Uniquement pour la rubrique V, les chiffres présentés intègrent non seulement le "Paquet réforme 2012" (1 milliard) ainsi concédé, s'ajoutant aux 10 milliards estimés de la réforme 2004, mais encore 536 millions d'euros de rabais supplémentaires relatifs aux frais initiaux de l'adhésion de la Croatie



Ludwig Schubert
et Pierre Blanchard



Adaptation 2012 des Rémunérations & Pensions

Y aura-t-il un nouveau refus du Conseil d'appliquer la Méthode ?

2 012, dernière année d'application de la Méthode introduite dans le Statut le 1er mai 2004, et applicable jusqu'en 2012. Pour cette dernière année, il résulte que la Méthode prévoit une perte de pouvoir d'achat assez importante de -1,1%¹. Il s'agit de la troisième baisse consécutive depuis 2003 (voir tableau ci-dessous) et de la 5e depuis 2003. Ces résultats démontrent bien à la fois l'efficacité de la Méthode, et le fait que les EM n'ont pas fait de coupe drastique comme certains le prétendent², mais simplement de la modération salariale.



L'adaptation + 1,7%³ des rémunérations et pension résulte des données statistiques et du calcul selon la Méthode (détaillée ci-dessous). La Commission dans le cadre de son pouvoir d'initiative doit présenter les résultats dans une proposition au Conseil qui devrait l'entériner, conformément à la procédure statutaire habituelle bien connue depuis 40 ans. Depuis 2010, la non-application de la Méthode conduit à un manque d'ajustement des rémunérations de 3,4%. Compte tenu des pertes de pouvoir d'achat au plan national reflétées par la Méthode, la perte totale depuis 2010 dépasse nettement les 6%, ce qui peut poser des problèmes aux Agents contractuels des groupes I et II.

Très prudemment, la Commission a placé un embargo sur ces résultats et s'est abstenue de faire une proposition dans le climat détestable du Sommet européen des 22 et 23 novembre sur le CFP (Cadre financier pluriannuel). Le Sommet n'a pas permis de conclure quoi que ce soit sur le

contesté le rapport de la Commission sur la non-application de la clause d'exception comme en 2011.

L'arrêt de la Cour de justice sur l'annulation de la décision du Conseil de ne pas appliquer la Méthode le 19 décembre 2011 est attendu pour diverses raisons seulement début 2013. Les intérêts de retard seront appliqués en cas d'arrêt en faveur de la Méthode.

Après avoir constaté la non-application de la clause d'exception, le Statut confirmé par l'arrêt de la Cour du 24 novembre 2010 ne permettait pas à la Commission de faire pour 2012 une autre proposition que celle résultant de l'application normale de la Méthode.

Bref Rappel du principe de la méthode d'adaptation des rémunérations et pensions

La « Méthode » d'adaptation des rémunérations et des pensions repose sur le principe du parallélisme avec l'évolution pondérée du pouvoir d'achat des fonctionnaires

Résultats de la Méthode en 2011/2012

Non encore proposé au Conseil le 4 décembre 2012

Calcul statutaire exact selon l'annexe XI du Statut:

Coût de la vie (indice international pour Bruxelles)	+ 2,8 %
Pouvoir d'achat (indicateur spécifique)	- 1,1 %
$102.8 \times 98,9$	

100	-100 = + 1,6692 %

La proposition de la Commission au Conseil et au PE prévoit donc une augmentation nominale de 1,7 % de la grille des rémunérations, des allocations et indemnités ainsi que des pensions à partir du 1er juillet 2012.

CFP, mais il semble probable que le Conseil refusera une troisième et dernière fois d'appliquer la Méthode actuelle. Le prétexte pour le Conseil de refuser d'appliquer sa propre loi est toujours le même : la crise, et le fait qu'il considère que la clause d'exception s'applique, comme prévue dans l'article l'article 10 de l'annexe XI du Statut. Le Conseil a déjà

des États membres. L'adaptation annuelle à Bruxelles/Luxembourg se compose dès lors de deux éléments : l'évolution moyenne, en plus ou en moins, du pouvoir d'achat des fonctions publiques nationales dans un échantillon de huit pays membres (appelé indicateur spécifique) et de l'évolution du coût de la vie à Bruxelles. L'adaptation est en net après la prise en compte de la variation des charges fiscales et parafiscales nationales. La date d'échéance de la Méthode actuelle est statutairement fixée au 31 décembre 2012. Une nouvelle Méthode doit être décidée dans le cadre de la révision du Statut en cours.

1 Chiffres connus début décembre 2012

2 Huit Etats membres servent de référence dans les calculs de la Méthode et représentent 75,4% du PIB de l'UE: DE, F, NL, BE, LU, ESP, GB, IT

3 Chiffres connus début décembre 2012

Rappel des derniers évènements concernant la Méthode

Lors du précédent refus du Conseil d'appliquer la Méthode fin 2009, la Commission, suivie par le Parlement, a décidé dès le 6 janvier 2010 d'introduire un recours en annulation à la Cour de Justice de l'Union européenne, ce qui a été fait le 22 janvier 2011. Le 24 novembre 2010, l'arrêt de la Cour est intervenu après 10 mois, juste avant que le Conseil ne doive décider de la Méthode pour 2010. Cet arrêt (Affaire C-40/10) est aussi clair et favorable à la Commission, au Parlement et au personnel que celui du 5 juin 1973 (Affaire 81/72).

Le 19 décembre 2011, le Conseil, a refusé d'accorder l'adaptation de 1,7 % résultant de l'application de la Méthode pour la période juillet 2010 à juin 2011. Le Conseil en se référant une nouvelle fois à la crise financière et économique, a décidé à l'unanimité (avec abstention de plusieurs EM) de ne pas appliquer du tout la 5e Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions (Annexe XI du Statut). Il s'agit du troisième refus du Conseil d'appliquer la Méthode (1972, 2009 et 2011) et de la deuxième fois sur les trois derniers exercices. Par ailleurs, c'est la première fois qu'il se retourne contre la Commission en introduisant un recours contre elle devant la Cour de Justice.

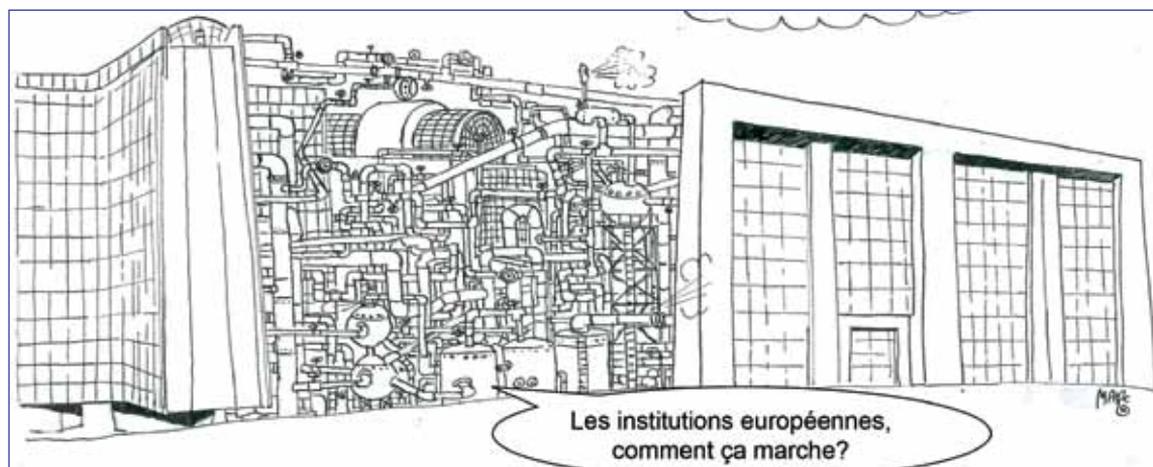
Finalement, la Commission (le 11 janvier 2012) pour couvrir l'ensemble des hypothèses sur la table et par une lettre de son Président, a mis le Conseil en demeure d'appliquer la Méthode dans un délai de deux mois sous peine d'un recours en carence fondé sur l'article 265 du Traité de Lisbonne (TFUE).

La Commission a finalement introduit un nouveau recours le 3 février 2012 devant la Cour de Justice visant l'annulation de la décision du Conseil du 19 décembre 2011. De son côté le Parlement européen, considérant que l'application de la clause d'exception (art. 10 de l'annexe XI du Statut) est du ressort de la codécision et pas seulement du Conseil, a décidé de se joindre au



recours en invoquant une violation de l'article 294 du traité de Lisbonne (traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE))

Par ailleurs, le Conseil a également refusé d'appliquer l'annexe XII du Statut qui détermine les calculs des contributions pension et ceux de l'équilibre actuariel pour les actifs, dans la mesure où le résultat permettait d'abaisser sensiblement les contributions de 11,6 à 11%. Après avoir pris toutes les précautions juridiques, la Commission a également introduit un recours devant la Cour de Justice concernant cette affaire. Ce refus du Conseil d'appliquer le Statut, car il s'agissait de diminuer un prélèvement pour les personnels statutaires, montre bien qu'il n'a toujours pas compris le système. En effet, une baisse de contribution résulte du calcul actuariel et signifie que le coût des pensions diminue à terme, comme cela était prévu en 2004 avec le nouveau Statut (âge de la retraite, taux d'accumulation à la baisse et d'autres facteurs). Les EM n'ont pas compris que cela signifie qu'ils devront payer moins au moment du départ à la retraite. Le Conseil n'a vu dans cette affaire que l'augmentation des rémunérations par la diminution des contributions.



Adaptations nominales de la grille sur base de la Méthode en % par an, de 1991 à 2012

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
3,4 %	4,1 %	0,9 %	0,5 %	1,1 %	1,4 %	2,2 %	1,9 %	2,7 %	2,3 %

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	2012**)
3,7 %	3,0 %	3,4 %	0,7 %	2,2 %	2,3 %	1,4 %	3 %	3,7 %	0,1 %	0,0 % 1,7 %	0,0 % 1,7 %

*) 0 % en 2011 sans décision du Conseil et 1.7 % avec application de la Méthode au cas où la Cour de justice condamne le Conseil.

**) 0% en 2012 sans décision du Conseil et 1,7% avec application de la Méthode au cas où la Commission introduit un nouveau recours devant la la Cour de justice et que celle-ci condamne le Conseil.

Évolution du Pouvoir d'achat en % par an de 2004 à 2012

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*)	2012**)
-1.2 %	0.0 %	+0.2 %	-0.0 %	-1.3 %	2,70 %	-2.2 %	-3,60 % -1,8 %	-2,8% -1,1%

*) - 3,6 % sans décision du Conseil et -1.8 % avec application de la Méthode au cas où la Cour de justice condamne le Conseil

**) - 2,8% sans décision du Conseil et - 1,1 % avec application de la Méthode par le Conseil ou après un autre arrêt de la CDJ qui condamne le Conseil.

Variations cumulées du pouvoir d'achat depuis 2003 en %

Sans application de la Méthode en 2011 et 2012

$0,988 \times 1,0 \times 1,002 \times 1,0 \times 0,987 \times 1,027 \times 0,978 \times 0,964 \times 0,973 = 0,92$
Soit - 8 %

Avec application de la Méthode en 2011 et 2012

$0,988 \times 1,0 \times 1,002 \times 1,0 \times 0,987 \times 1,027 \times 0,978 \times 0,982 \times 0,989 = 0,953$
Soit - 4,7 %

Les Coefficients correcteurs des pensionnés supérieurs à 100 au 1er juillet 2011

(résultant de la Méthode non appliquée par le Conseil ne sont pas connus au moment de la rédaction de cet article du VOX 83)

Dans tous les EM dont les Coefficients Correcteurs (CC) sont inférieurs à 100 c'est le CC = 100 qui est appliqué.





Le budget de l'Union européenne

Quelques ordres de grandeur et réflexions

Les difficultés apparues lors de l'adoption du budget 2013 et du cadre financier pluriannuel 2014-2020 de l'Union européenne (UE) rendent opportune la mise en évidence de quelques ordres de grandeur et réflexions simples au sujet de ce domaine difficile.

Le budget 2012 adopté le 19 novembre 2011 par le Conseil et le Parlement européen prévoit des crédits de paiement de 129,1 Mrd d'euros. Pour l'opinion publique, ce chiffre peut paraître considérable. Par rapport au Produit intérieur brut (PIB) de l'UE, on trouve un pourcentage près de 1 % (0,98 %). Les budgets nationaux pendant la même année prévoient des dépenses totales pour tous les niveaux de l'Etat (État central, régions, communes et sécurité sociale) de 49,1 % du PIB. Cette relation de 1 à 50 montre bien que les États membres gardent toujours la compétence pour une partie écrasante de l'activité publique.



Si l'on examine l'évolution à plus long terme des dépenses¹ de l'UE, on constate qu'un niveau de 0,5 % du PIB a été atteint au début des années 1970 avec le développement de la politique agricole commune. Le niveau de 1 % du PIB a été atteint au début des années 1990, suite au premier accord budgétaire interinstitutionnel (AI) 1988-1992 (Paquet Delors I) en développant des dépenses pour accompagner la mise en œuvre de l'Acte unique européen. Au cours du deuxième Accord interinstitutionnel de 1993-1999 (Paquet Delors II), les dépenses pour les fonds structurels ont été doublées et la part des dépenses agricoles a diminué, de sorte qu'avec l'évolution des autres dépenses (notamment les actions extérieures, les politiques internes et l'administration) la dépense totale se situait entre 1,1 et 1,2 % du PIB. Le troisième Accord interinstitutionnel de 2000-2006 (Agenda 2000) devait prendre en considération les dépenses liées à l'élargissement de 2004, mais les crédits de paiement totaux ont été limités à un ordre de grandeur de 1,06 à 1,11 % du PIB. Le quatrième Accord interinstitutionnel couvre la période 2007-2013 et vise à maintenir les crédits de paiement dans un ordre de grandeur de 1,0 à 1,12 % du PIB.

En décembre 2009, le **Traité de Lisbonne** est entré

¹ *Le budget de l'UE est obligatoirement en équilibre, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire, dans le présent contexte, de traiter des recettes*

en vigueur. Il dispose dans l'article 312 du « Traité sur le fonctionnement de l'UE » (TFUE) qu'un Cadre financier pluriannuel (CFP) soit établi pour une période d'au moins cinq années et que le budget annuel de l'UE doit respecter ce cadre financier pluriannuel. Sur cette base légale, la Commission a proposé en juillet 2012 le « **Cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020** ». En tenant compte de l'adhésion attendue de la Croatie, ce cadre financier limite les crédits de paiements à un ordre de grandeur de 0,96 à 1,06 % du PIB de l'UE. Au total des sept années 2014-2020 ceci correspond à 987,6 Mrd euros en crédits de paiement et à 1033,2 Mrd euros en crédits d'engagement (aux prix de 2011).

C'est cette proposition qui avait été soumise au Conseil européen les **22 et 23 novembre 2012**. En dépit de

propositions de compromis de réduire le montant total des sept années de 50 ou de 80 Mrd euros, **un accord n'a pas pu être trouvé**. Certains chefs de gouvernement ont demandé des réductions encore nettement plus fortes tandis que d'autres ainsi que le Parlement européen préféraient rester près de la proposition de la Commission. Le débat doit être poursuivi au début de l'année prochaine. **Des réductions comme demandé par certains chefs de gouvernement risquent de poser de graves problèmes pour la mise en œuvre des politiques communautaires** dont les tâches ont augmenté sensiblement avec les traités de Maastricht (1993) et de Lisbonne (2009) sans que le budget de l'UE ait pu être augmenté. Le problème budgétaire de l'UE est encore aggravé du fait que la sortie de crise actuelle rend nécessaire « plus d'Europe » et non pas « moins d'Europe » !

L'application proportionnelle des réductions demandées aux dépenses administratives qui sont de l'ordre de 6 % de la proposition du CFP (dont environ la moitié pour les dépenses de personnel) ainsi que la demande de certaines délégations d'examiner la possibilité de réduire les dépenses administratives de 5, 10 ou même 15 % ont été considérées comme tout à fait irréalistes par la Commission européenne. Compte tenu des économies déjà en cours dans ce domaine par la révision du Statut en 2004 (8 Mrd d'euros d'ici 2020) et celles proposées par la Commission en décembre 2011 (1 Mrd d'euros d'ici 2020), de telles réductions supplémentaires affecteraient gravement l'avenir et l'efficacité du Service public européen.

Il y a lieu de souligner dans ce contexte que « **la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions** » (annexe XI du Statut) **transmet sur l'évolution des rémunérations et pensions de l'UE les variations du pouvoir d'achat observées dans les fonctions publiques nationales.** Depuis 2004, la diminution ainsi réalisée est de presque 5 % ! À cela s'ajoutent plus de 3 % de pertes supplémentaires dues en partie à une violation, par le Conseil, du Statut. La Commission et le Parlement ont introduit un recours en justice à cet égard (un tel recours a déjà été gagné en 1973 et en 2010 !). Une autre partie de cette perte est due au fait que l'adaptation annuelle 2012 selon la Méthode n'est pas encore faite. Il n'est pas à exclure que le Conseil la refuse une fois de plus et qu'un nouveau recours doit être introduit. Cette perte de pouvoir d'achat du personnel de l'UE de 8 % est encore amplifiée par l'effet d'un **prélèvement « de solidarité »** de 5,5 % que la Commission a proposé d'augmenter à 6 % dans le cadre de la révision du Statut en cours. **Au total, à l'heure actuelle, la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires et autres agents de l'UE dépasse nettement les 10 %, donc plus du double de celle, en moyenne, des fonctions publiques nationales.** Par ailleurs, **le régime de pension du personnel de l'UE, contrairement à la situation dans de nombreux pays membres, se trouve pleinement en équilibre actuariel assuré par un fonds notionnel.** Celui-ci est financé par des contributions salariales et patronales qui sont examinées et, le cas échéant, modifiées annuellement afin de maintenir cet équilibre actuariel (annexe XII du Statut). **Le paiement des pensions à leur échéance est garanti aussi bien par le budget que – à défaut – par les États membres directement (article 83 du Statut).**

Dans les programmations à moyen terme de 2000 à 2013 et dans la proposition de la Commission pour la période 2014-2020, **l'ensemble des crédits de paiement du budget de l'UE reste à un niveau très faible du point de vue macroéconomique** (en moyenne de ces 21 années, il se situe à 1,03 % du PIB). Liées essentiellement à des politiques structurelles, **ces dépenses ont une fluctuation annuelle également très faible** du point de vue macroéconomique (de l'ordre de 0,2 points de pourcentage du PIB).

Par contre, le niveau des dépenses publiques des pays membres fluctue de manière considérable en fonction de la conjoncture et des efforts, soit de soutenir l'activité économique, soit d'assainir les finances publiques. De 2000 à 2012, les dépenses publiques totales des 27 pays membres ont évolué entre 44,7 % du PIB en 2000 et 51,1 % du PIB dans l'année de récession de 2009 (diminution du PIB de 4,3 %) pour revenir à un ordre de grandeur de 49 % du PIB en

2012 et avec une prévision de 48,2 % du PIB pour 2014. La fluctuation des dépenses publiques des pays membres est donc, pendant cette période, de l'ordre de 6,4 points de pourcentage du PIB, c'est à dire 6 fois le budget de l'UE. Comme il y avait aussi une fluctuation annuelle des recettes publiques des pays membres, **l'écart de variation du solde des finances publiques (2000 : +0,6 %) et (2009 : - 6,9 %) s'élève à 7,5 points de pourcentage du PIB donc environ 7 fois le budget de l'UE.**

Ceci met en évidence que la contribution potentielle du budget de l'UE aussi bien à la stabilisation conjoncturelle qu'à l'assainissement des finances publiques des pays membres est – dans la situation actuelle – d'un ordre de grandeur tout à fait négligeable.

Il n'est pas possible d'examiner ici en détail les effets positifs des politiques de l'UE sur la croissance, la cohésion économique et sociale ainsi que sur la position de l'UE dans le monde. Toutefois d'autres effets, moins connus, de l'existence de l'UE, mais importants, également du point de vue des finances publiques, méritent d'être mis en évidence.

Un premier exemple important concerne le fait que l'UE a assuré depuis 60 ans la paix en Europe et continue à le faire à l'avenir. Ceci a été récompensé en 2012 par l'attribution du prix Nobel de la paix.

En termes de finances publiques cette paix signifie non seulement l'absence de la nécessité de devoir réparer les énormes destructions de guerre comme l'Europe les a connues dans le siècle dernier, mais aussi, en période de paix, l'absence de dépenses de défense des pays membres dirigés contre leurs voisins. Par exemple : il n'est plus nécessaire de construire une ligne Maginot ou un Westwall. (Par ailleurs, ce dernier aurait coûté 3,5 Mrd de RM pour un budget civil du Reich de 6,2 Mrd de RM en 1933).

En outre, les dépenses militaires des pays membres depuis la fin de la guerre froide (moyenne 1985-89 : 3,1 % du PIB) ont diminué jusqu'en 2010 d'environ 1,5 point de pourcentage du PIB, donc nettement plus fort que le montant du budget de l'UE ! Toutefois avec 1,6 % du PIB actuellement,

ces dépenses restent toujours significativement supérieures au budget de l'UE. (Très probablement, une véritable intégration militaire pourrait apporter à la fois un gain d'efficacité et encore une réduction des dépenses militaires !).

Un autre exemple concerne la charge d'intérêt dans les budgets publics.

L'Union monétaire a contribué à une baisse des taux d'intérêts à long terme sur la dette publique (EUR 12/17 : 1997 : 6,1 % ; 2010 : 3,6 % et 2011 : 4,3 %). En dépit de l'accroissement de la dette publique depuis la récession de 2009 et la crise financière, la charge d'intérêt dans



les budgets publics de la zone euro a baissé de 5 % du PIB en 1997 à 2,8 % en 2010 et à 3,1 % en 2011, donc de l'ordre de 2 points de pourcentage du PIB et donc d'un montant significativement supérieur aux dépenses du budget de l'UE !

Enfin, il est aussi intéressant de se rendre compte de la dimension « microéconomique » des dépenses du budget de l'UE. Les crédits de paiement de 129,1 milliards d'euros prévu dans le budget de 2012 rapportés à la population de l'UE de 504,4 millions correspondent à une dépense annuelle de 255,95 euros par habitant et par an et à 0,70 euro par habitant et par jour. Ceci correspond à environ un tiers du prix d'une tasse de café dans un bistro bruxellois (environ 2 euros ou plus). Chacun peut calculer le coût journalier par habitant de l'administration de l'UE (6 % de 0,70 euro) ou de la dépense de personnel de l'UE (environ 3 % de 0,70 euro).

Si la solution du problème budgétaire n'était pas si importante pour l'UE, on pourrait conclure cette réflexion de manière pointue en disant que la manière dont le problème budgétaire est discuté au niveau du Conseil européen



donne l'impression qu'elle porte sur la question de savoir si cette tasse de café journalière très bon marché doit être servie sans lait, sans sucre et sans biscuit et de plus dans un gobelet en plastique pour en diminuer encore son coût !

Entre-temps, les prévisions de l'automne 2012 de la Direction générale ECFIN de la Commission européenne mettent en évidence que le PIB de la Chine a dépassé en 2011 celui de la zone euro et qu'il dépassera bientôt celui des États-Unis et même celui de l'UE des 27 États membres !

Wenn Griechenland die Eurozone verlässt Weltweite Wirtschaftskrise wäre die Folge

Egon C. Heinrich



Die 17 Mitgliedsländer der Eurozone scheinen sich seit kurzem darin einig zu sein, dass die Integrität der Währungsunion gegen alle Auflösungstendenzen verteidigt werden soll. Mit anderen Worten: eine Zahlungsunfähigkeit und ein daraus folgendes Ausscheiden eines Landes aus der Eurozone soll unter Einsatz aller zur Verfügung stehenden Instrumente und Mittel verhindert werden. Die Europäische Zentralbank (EZB) und der Internationale Währungsfonds (IWF) sind sich in dieser Zielsetzung mit den Akteuren der EU weitgehend einig. Dieser Troika ist es trotz aller Krisen und Schwierigkeiten in den letzten Jahren gelungen, ein Auseinanderbrechen der Eurozone zu verhindern.

Auswirkungen solcher möglicher Austritte auf die 42 wichtigsten Industrie- und Schwellenländer bis zum Jahre 2020 berechnet.



Den Berechnungen liegt das umfangreiche ökonomische VIEW-Modell der Prognos AG zugrunde, das die Volkswirtschaften der 42 Länder auf Basis von empirischen Daten abzubilden vermag. Für die Berechnung der Ausstiegskosten wurden für alle vier Länder einheitliche Annahmen verwendet: ein 60%iger Schuldenschnitt

bei privaten und öffentlichen Gläubigern sowie eine 50%ige Abwertung der jeweils neu eingeführten Währungen in den Austrittsländern gegenüber dem Euro.

Nicht wenige Politiker und Wirtschaftsexperten sind allerdings der Meinung, die überschuldeten und kaum wettbewerbsfähigen südlichen Mitgliedsländer der Eurozone sollten den Währungsverbund verlassen: sie könnten dann ihre nationalen Währungen abwerten und auf diese Weise wieder konkurrenzfähig auf den internationalen Märkten werden. Wäre diese eine Erfolg versprechende Alternative zur Verteidigung der Eurozone um jeden Preis?

Die Prognos AG in Basel hat im Auftrag der deutschen Bertelsmann-Stiftung eine volkswirtschaftliche Berechnung erstellt, mit der die finanziellen und wirtschaftlichen Folgen eines Euro-Austritts von Griechenland, Portugal, Spanien und Italien abgeschätzt wurden. In der vor kurzem veröffentlichten Studie werden die gesamtwirtschaftlichen

Gefahr eines internationalen Flächenbrandes

Die Experten der Prognos AG kommen in ihrer Gesamtbewertung zu folgendem Fazit: Ein zunächst isolierter Austritt Griechenlands und sein Staatsbankrott wären zwar ökonomisch verkraftbar, könnten aber mit ihren schwer kalkulierbaren Folgen die Weltwirtschaft in eine tiefe Rezession stürzen. Zu befürchten wäre der Ausbruch eines internationalen „Flächenbrandes“, der auch unkontrollierbare soziale Spannungen und politische Instabilitäten auslösen könnte. Dies wäre vor allem in jenen Ländern der Fall, die aus dem Euro ausscheiden würden. Die Bertelsmann-Stiftung kommt daher zu der Aussage, dass ein Staatsbankrott Griechenlands und sein Ausscheiden aus der Eurozone wenn irgend möglich verhindert werden sollten.

Für Griechenland wäre das Verlassen der Eurozone mit einem Staatsbankrott, einer massiven Abwertung der neuen griechischen Währung, mit hoher Arbeitslosigkeit und mit erheblichen Nachfrageverlusten verbunden. In dem südeuropäischen Land würden sich die Wachstumsverluste bis zum Jahre 2020 auf 164 Milliarden Euro oder 14.300 Euro pro Einwohner belaufen. Für die 42 wichtigsten Volkswirtschaften der Welt errechnet sich ein möglicher Verlust von insgesamt 674 Milliarden Euro.

Alein Deutschland müsste bei einem isolierten Ausscheiden Griechenlands wirtschaftliche Einbußen von 73 Mrd. Euro bis 2020 hinnehmen. Pro Kopf der Bevölkerung wäre dies ein Verlust von 900 Euro über einen Zeitraum von acht Jahren. Hinzu käme ein Betrag von 64 Milliarden Euro durch Abschreibungen auf Forderungen privater und öffentlicher Gläubiger.

Extrem hohe wirtschaftliche Verluste befürchtet

Astronomisch hoch wären die wirtschaftlichen Verluste dagegen bei einem Austritt aller vier Mittelmeerlande. Bis 2020 würden sich die Wachstumsverluste

in den 42 Ländern auf rund 17,2 Billionen Euro belaufen. Absolut betrachtet wären die Verluste in Frankreich (2,9 Billionen), den USA (2,8 Billionen), China (1,9 Billionen) und in Deutschland mit rund 1,7 Billionen Euro am höchsten. Deutschland müsste einen Betrag von 455 Milliarden an Forderungen abschreiben, die Zahl der Arbeitslosen würde sich dort gleichzeitig bis 2015 um mehr als eine Million erhöhen.

Die Studie der Prognos AG liefert also eine fundierte volkswirtschaftliche Begründung für den Weiterbestand und die Verteidigung der Eurozone mit 17 Mitgliedsländern. Es ist eine Vorausschau, die den „worst case“ zugrunde legt.

Was fehlt, wäre eine Vorausberechnung der Verluste oder Gewinne an Wirtschaftsleistung und finanziellen Ressourcen bei einem Weiterbestehen der Eurozone in ihrer derzeitigen Zusammensetzung und ihrem derzeitigen krisenhaften Zustand. Erst danach wären eine Gegenüberstellung und ein eindeutiges Urteil möglich.

Euro exit scenarios (original en DE)

The German Bertelsmann Foundation commissioned the Basle-based consultant Prognos to calculate the economic and financial costs of Greece, Portugal, Spain and Italy leaving the euro zone. The results, published in October, simulate the economic impact of the exit scenarios on the 42 leading world economies up to the year 2020.

The study applied the Prognos VIEW model, which maps the economies of 42 leading countries on the basis of empirical data. The impact simulation applied certain common assumptions to all four Mediterranean countries; they included a 60 % haircut on public and private debt and a 50 % devaluation of the new national currencies against the euro.

Prognos experts conclude that, on its own, the economic impact of Greek sovereign default and euro-zone departure could be absorbed but could trigger deep global recession. Prognos warns

against the global domino effect, bringing unmanageable social strains and political instability, especially in euro-zone exit countries. In light of the Prognos study the Bertelsmann Foundation concludes that Greek sovereign default and euro-zone departure should be avoided if at all possible.

For Greece itself, default and euro-zone exit would mean a massive devaluation of its new currency, high unemployment and a major slump in domestic demand. The decline in Greece's economic growth up to 2020 is calculated at EUR 164 billion overall or EUR 14 300 per person. The loss to the 42 leading economies covered by the study is put at EUR 674 billion in total. For Germany, the Greek exit scenario would mean a loss of EUR 73 billion up to 2020, which translates as EUR 900 per capita over 8 years. A further EUR 64 billion would have to be written off in public and private debt.

However, the losses would rise astronomically if all four Mediterranean countries were to leave the euro zone. In that case, declining growth in the 42 VIEW countries up to 2020 is put at EUR 17.2 trillion: EUR 2.9 trillion for France, EUR 2.8 trillion for the US, EUR 1.9 trillion for China and up to EUR 1.7 trillion for Germany. For Germany there would be a further EUR 455 billion in write-downs and, by 2015, over a million extra unemployed.

The Prognos report provides a sound economic argument for the survival and defense of the euro zone with its 17 member states. It provides a forecast for the worst-case scenario. What is missing, however, is a projection of the gains or losses in terms of economic output and financial resources if the euro zone carries on in its current composition and crisis-prone state. No clear conclusions can be drawn as long as we don't have the full picture.



The Future of Europe. Towards a Two-speed EU?

by Jean-Claude Piris

« L'avenir de l'Europe. Vers une UE à deux vitesses ? »

Un mot d'introduction

Synonyme de séparation et de division pour les uns, passage obligé d'une relance de l'Union pour les autres, l'« Europe à deux vitesses » est un sujet sensible et controversé. Ces divergences cachent sans aucun doute des visions différentes de la finalité politique de l'Union. Une unité de façade à vingt-sept est un argument facile pour ceux qui s'accommodent d'une « Europe-espace » limitée au grand marché et à quelques politiques communes, dotée d'un budget minimal et d'institutions déficientes. En revanche, - le paradoxe n'est qu'apparent - une Union différenciée dont une partie des États s'organiserait en « coopération renforcée » ouverte aux autres, mais à leur rythme, renforcerait la cohésion interne de l'Union et son poids dans le monde.

Résumé

Jean-Claude Piris, directeur général du Service juridique du Conseil de 1988 à 2010, analyse dans un livre récent¹ différentes options pour l'avenir, susceptibles d'aider l'Union à sortir de la plus grave crise de son histoire. En dépit de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en décembre 2009, « la crise a accentué la tendance naturelle des gouvernements des États membres à éviter l'adoption de mesures audacieuses et courageuses pour renforcer l'UE ». L'auteur dresse un tableau sans complaisance des faiblesses et des déficiences des institutions de l'Union : le difficile processus de prise de décisions au Conseil, l'affaiblissement progressif de la Commission (imputable, entre autres, à la composition d'un commissaire par État membre), l'échec relatif du Parlement européen « à renforcer sa légitimité démocratique », la naissance

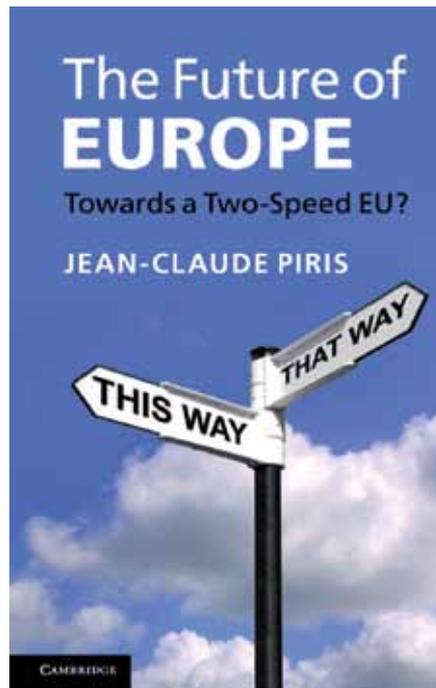
difficile d'une diplomatie européenne (Service européen pour l'action extérieure - SEAE). L'UE n'a pas davantage engrangé de succès suffisants dans ses politiques de fond : le marché intérieur est loin d'être achevé, l'Union monétaire est fragile en raison de ses déséquilibres, les États membres ne coopèrent pas suffisamment en matière de défense, etc. Sur cette toile de fond, Jean-Claude Piris analyse quatre options pour l'avenir. Il écarte d'emblée une première option, qui consisterait à réviser en profondeur le Traité de Lisbonne. Il ne voit pas les États membres se lancer dans une nouvelle saga institutionnelle similaire à celle qui mena au rejet du Traité constitutionnel par les référendums négatifs en France et aux Pays-Bas et aboutit, après moult péripéties, au

Traité de Lisbonne. La révision de ce traité par un consensus entre vingt-sept États membres et plus n'est pas une option crédible. Que faire alors ?

Deuxième option : composer avec le Traité de Lisbonne tel qu'il est

L'auteur nous rappelle que les modes de coopération différenciés qui permettent à certains États membres d'aller de l'avant, alors que d'autres États membres ne participent pas, sont déjà largement pratiqués ou préconisés sous différentes appellations, telles que « noyau dur », « groupe pionnier », « avant-garde », « centre de gravité » ou encore « flexibilité », « différenciation », « géométrie variable », « coopération volontaire », sans parler des « clauses d'exemption » (« opting-out ») concédées notamment au Royaume-Uni et

au Danemark (participation à l'UEM). Citons, à titre d'exemples de modes de coopération différenciés : la zone Schengen², la zone euro (17 États membres), la coopération « structurée » permanente dans le domaine de la défense et plus récemment, en pleine crise de la zone euro, le « Pacte Euro-Plus » signé par les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de la zone euro en vue d'approfondir la



¹ « The future of Europe – Towards a Two-Speed EU ? » Jean-Claude Piris (Cambridge University Press. January 2012, 176 pages)

² Tous les États membres, sauf le Royaume-Uni, l'Irlande, la Roumanie, la Bulgarie, Chypre

coordination de leurs politiques économiques, le pacte restant ouvert à d'autres pays qui souhaitent le rejoindre.³ Quant à la « coopération renforcée » prévue par le Traité de Lisbonne, elle reste une procédure compliquée, soumise au blocage des États membres – sauf si au moins neuf EM y participent - et donc peu utilisée⁴. On le voit, toute cette « géométrie variable » est un véritable « patchwork » ! Question : promouvoir quel type



Jean-Claude Piris

de « coopération renforcée » à l'avenir, en dépit des intérêts différents et quelquefois contradictoires des États membres ? En tout état de cause, la perspective d'une « Europe à deux vitesses » gagne du terrain, parce qu'elle est inévitable.

Troisième option : « se diriger vers une Europe à deux vitesses par la voie politique »

« Dans cette option, un certain nombre d'États membres, probablement sur la base de la composition actuelle de la zone euro, déciderait d'aller de l'avant et de développer une coopération plus intensive dans certaines matières (. . .) ». Ceci n'exigerait ni une modification du Traité de Lisbonne, ni de conclure un nouvel instrument juridique international. « Elle serait annoncée publiquement par une Déclaration politique des Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres volontaires », par laquelle ils s'engageraient à participer à une liste convenue de projets

3 *Au moment de la publication du livre s'ouvraient les négociations sur le nouveau traité intergouvernemental (et donc sorti du cadre communautaire), le « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire » (TSCG). Ce traité comporte notamment le « pacte budgétaire » (en anglais : « Fiscal Compact »), sur lequel se fonde la fameuse « règle d'or » d'équilibre budgétaire à inclure dans la législation nationale, et, si possible, dans la Constitution des États membres. Ce traité sera finalement signé par 25 États membres, le Royaume-Uni et la République tchèque ne s'y étant pas associés. L'entrée en vigueur du traité est prévue pour le 1er janvier 2013, s'il est ratifié à cette date par au moins douze États membres de la zone euro. Seuls les pays qui l'auront ratifié auront accès aux fonds du « Mécanisme européen de stabilité » (MES), institué par un traité conclu entre les 17 États membres de la zone euro.*

4 *Citons tout de même la « coopération renforcée » en matière de divorce (Merci, Madame Reding !) et en matière de brevet unitaire (tous les EM, sauf l'Espagne et l'Italie). Et, tout récemment, la « coopération renforcée » relative à une « taxe sur les transactions financières » (TTF) lancée par onze États membres (tous membres de la zone euro).*

et domaines de coopération.

Quatrième option : construire une Europe à deux vitesses par la voie juridique »

Cette quatrième option, qui a la préférence de Jean-Claude Piris, prendrait la forme d'un accord international, par lequel le groupe des États participants serait fondé juridiquement. « Ce « Traité supplémentaire » préciserait les règles et procédures par lesquelles les États participants décideraient de coopérer entre

eux, tout en continuant de respecter pleinement les traités de l'UE ». (. . .) « Ce groupe formerait une « avant-garde temporaire », qui resterait ouverte et accueillerait d'autres États membres désireux et en mesure de s'y joindre. Les États membres participants observeraient une transparence totale vis-à-vis des autres et seraient prêts à aider ceux désireux de se joindre, de sorte qu'ils seraient en mesure de le faire dès que possible ». Et l'auteur de réaffirmer sa conviction qu'un tel traité « pourrait ouvrir la voie aux autres États membres, qui seraient les bienvenus et amenés à se joindre au groupe dès qu'ils seraient prêts à le faire. Il préparerait une future Union européenne des vingt-sept et plus, qui, sans devenir une Europe fédérale, serait plus dynamique et efficace, plus légitime, présente et active dans le monde extérieur et pourrait mieux répondre aux besoins des Européens dans les décennies à venir ».

En guise de conclusion

Les éditoriaux récents de l'Agence Europe ont évoqué à maintes reprises les concepts d'« Europe à deux vitesses » (voire « à plusieurs vitesses »), ses risques et ses mérites. Le constat est clair : elle est non seulement inévitable, mais elle existe déjà.

Question : les chefs d'État ou de gouvernement, ou un certain nombre d'entre eux, auront-ils la volonté politique d'aller de l'avant ? L'éditorialiste de l'Agence Europe⁵ évoque le « projet radical » de Valéry Giscard d'Estaing, qui propose de mettre en place une structure institutionnelle propre à la zone euro et ouverte à ceux qui souhaitent y adhérer. Dans son rapport intérimaire⁶ soumis au Conseil européen des 18 et 19 octobre derniers, Herman Van Rompuy, prési-

5 *Agence Europe - 6 et 27 juillet 2012*

6 *Ce rapport « d'étape », rédigé avec les présidents de la Commission, de la BCE, de l'Eurogroupe et du Parlement (Groupe 4+1) servira à élaborer une « feuille de route » pour le renforcement de l'Union économique et monétaire (UEM), que les Vingt-sept devraient arrêter lors du Conseil européen des 13 et 14 décembre.*

dent du Conseil européen, a lancé l'hypothèse d'un budget spécifique pour la zone euro et de structures démocratiques « spécifiquement dédiées à la zone euro »⁷. Le président du Parlement européen, Martin Schulz, est, quant à lui, plus que réticent : sans doute craint-il que les pouvoirs du PE ne soient écornés au profit d'une nouvelle structure intergouvernementale ! Quant au président Barroso, il martèle : « Il n'existe qu'une Union européenne, une Commission, un Parlement ! ». Plus surprenante, l'intervention de la Chancelière Angela Merkel devant le Parlement européen, le 7 novembre dernier⁸ : « Je lutterai toujours contre une Europe à 2 vitesses . . . » « La zone euro n'est pas un club élitiste ! », alors que, à l'occasion de sa conférence de presse à l'Élysée le 13 novembre, le Président François Hollande se prononce en faveur d'une « Europe à plusieurs vitesses ». On le voit : au-delà des interprétations et des arrière-pensées

7 Agence Europe – Éditorial du 27 septembre 2012

8 Agence Europe – 8 novembre 2012

politiques, il faudra bien s'entendre sur une formule de compromis !

Quoi qu'il en soit, l'actualité nous rappelle que l'urgence est là : il faut sauver le soldat euro ! Qui ne voit que le défi actuel des pays de la zone euro réside dans le choix et la nature de leur « coopération renforcée » ? Laissons l'« Europe à la carte » à ceux qui s'accommodent d'avoir un pied dedans et un pied dehors. Pour sauver la construction européenne et l'euro et, au-delà, éviter la marginalisation de l'Europe dans un monde multipolaire, les dirigeants européens les plus déterminés doivent impérativement redéfinir le mode « fédéral » de fonctionnement de l'Union et – en s'appuyant, entre autres, sur la « méthode communautaire », un budget digne de ce nom et un Service public européen reconnu et respecté – ouvrir la voie d'une « Union économique et politique », budgétaire, bancaire et fiscale, dotée d'institutions plus efficaces, plus lisibles, plus démocratiques, plus solidaires, plus stables, sinon pérennes. Seront-ils au rendez-vous de l'Histoire ?

European Capitals of Culture AIACE's Host and Companion Cities

Egon C. Heinrich



A IACE members attending the annual international congresses certainly treasure memories of the splendours of Riga and Valletta. Now both have been selected as European Capitals of Culture: the Latvian capital for 2014 together with the Swedish city of Umeå, and Valletta, recommended this October for the year 2018, will be paired with a Netherlands city which has yet to be finally selected.

Congratulating Valletta on its successful bid, Androulla Vassiliou, European Commissioner for Education, Culture, Multilingualism and Youth, said: 'I am happy to see the enthusiasm generated in Malta for the European Capital of Culture title. I am confident that Valletta will develop an exciting programme of events with a strong European dimension and that the title can bring significant long-term cultural, economic and social benefits for the city and the surrounding area.'

Participants in our Riga and Valletta meetings will wholeheartedly agree that both cities fully deserve this prestigious and testing title; indeed they may well wish to revisit the unique historical, architectural and cultural treasures which will be on view in 2014 and 2018.

Next year AIACE members will get to know another

European Capital of Culture. Portugal's Guimarães - with its exceptionally well-preserved medieval centre and array of historic building styles - holds the title for 2012. The town is barely 40 km from Porto where our Congress will take place at the end of May 2013. It goes without saying that an excursion to Guimarães is already scheduled during our 'Assises'.

Cities bidding for the title of European Capital of Culture are assessed according to criteria laid down by the European Parliament and the Council of Ministers. The cities have to devise a cultural programme with a strong European dimension and foster the participation of citizens living in the city, its environs and the country as a whole.



Malta Valetta

The European dimension is reflected in the themes chosen and the way in which the events in the programme are organised. Cooperation between cultural operators in different EU countries is encouraged. The programme should also have a lasting impact and contribute to the long-term cultural and social development of the city selected.

Looking ahead, the European Commission recently tabled a proposal listing the countries, which will host the European Capitals of Culture after 2019.

Ireland

This has been an active year for the Ireland Section. Our AGM held on 11th May was well attended. Our guest speaker this year was Brendan Halligan, Chairman of the Institute of International and European Affairs who spoke about the difficult questions facing Ireland and the EU at this time and likely future developments. In the open session many members raised questions relating to the operation of the JSIS and they were informed that a dedicated meeting with officials from the PMO was being organised.

This meeting took place on 6th July. Almost 50 people attended the session in the Dublin offices of the European Commission, where Ms. Gilda Capuano of the PMO in Ispra answered a wide ranging series of questions previously submitted by members on the Joint Sickness Insurance Scheme. Some members also took part in one-to-one meetings with Ms. Daniela Balzarini to resolve specific issues. Members

very much welcomed this initiative of the Executive Committee and the report has also been circulated to colleagues in other national sections of AIACE.

Committee member Frank Fahy continued his excellent work in organising the section's social events. On 21st June about 70 members, family and friends gathered in the National Yacht Club in Dun Laoghaire to celebrate the summer solstice. A delicious lunch was served and the chat went on well into the afternoon as members caught up with each other's news and made new friends. It was the success of this event that has led to the usual Annual Dinner to be changed to a lunch at the same venue to take place on 28th November. The Golf Classic was another success held this year at the Milltown Course in Dublin. Twenty golfers participated and there were 28 for the buffet



dinner which followed. After dinner small prizes were presented to the more successful golfers of the day but it was felt everyone had enjoyed a good day out and thanks were expressed to Frank Fahy for a second great outing.

The section now numbers 150 members and the Executive Committee is looking to support them in different ways through information and practical help. Four volunteers have come forward to assist us in providing this practical help and in the coming months we are hoping to obtain training for them.

Italia

Le molte "vite" della Delegazione d'Ispra

- 1) Cominciamo da quella che possiamo definire la **"vita lunga"**.

In effetti, il 23 settembre u.s. è stato festeggiato il *centenario* di una cara Socia della Delegazione, la Signora Giuseppina BRUGNACCHI, di cui si può vedere qui sotto il sorriso. "Pina" ha molto gradito il ricordo degli amici della Delegazione presenti ed il messaggio che, tramite loro, il Presidente Barroso Le ha inviato. (Photo of the Sig.a Brugnacchi)



scenario delle *gite* effettuate nel secondo semestre del 2012, oltre agli abituali soggiorni marini di giugno ed ottobre, si son visitate le *Langhe* col loro *buon vino*, *Valencia* in Spagna ed in particolare il progetto di Santiago Calatrava *"Ciudad de las Artes y la Ciencias"*, per il rilancio della città. Non mancherà a dicembre la tradizionale visita ai *mercatini di Natale*: quest'anno

è la volta di quello di *Candelara*, vicino ad Urbino (senza luce elettrica, ma con migliaia di candele...). In tale occasione, si visiterà anche il *Presepe galleggiante di Cesenatico*. Quanto al *programma per il 2013*, sono già previste: *Pavia e la sua Certosa*, *l'Armenia*, *la Maremma toscana*, una crociera sul *Reno* e *la Foresta nera*, *Bilbao* ed i *Paesi baschi* ed, infine, il *mercatino di Natale di Vienna*.

- 3) Quanto alla **"vita culturale"**, le conferenze proseguono al ritmo di una al mese, per lo più in stretta collaborazione col Comitato Culturale del CCR; esse sono tenute dal prof.

Marco piccarolo

Silvio Raffo, poeta e traduttore. Quelle iniziate dopo l'estate, e che continueranno fino al maggio 2013, riguardano una serie d'autori importanti della seconda metà del *Novecento*:

- ▶ *Jorge Luis Borges* = La parola e la bussola;
- ▶ *Cesare Pavese* = L'incomunicabilità e il deserto del cuore;
- ▶ *Françoise Sagan* = Bellezza e tristezza;
- ▶ *Antonia Pozzi* = Un'esile scia di silenzio;
- ▶ *William Somerset Maugham* = Il raffinato tessitore;
- ▶ *Patrick Mc Grath* = Gli abissi della psiche;
- ▶ *Agatha Christie* = La Lady del delitto;
- ▶ *Sylvia Plath* = L'instabile coscienza;
- ▶ *Vittorio Sereni* = La poesia del lago.



Sarà tenuta una conferenza al mese: la prima, il prossimo 6 dicembre, presso il succitato Spazio Europa, sul tema: "*L'Unione Europea: ieri, oggi, domani*". Oratore sarà il Dott. **Cesare Dondini**, ex-funzionario del Segretariato Generale della Commissione Europea (ai tempi del primo Segretario Generale, Sig. Emile Noel).

- 4) Anche per la "**vita scientifica**" sono state tenute varie conferenze, senza però un calendario preciso, poiché esse dipendono soprattutto dagli interessi del momento e dalla disponibilità dei relatori. Tra le ultime, possiamo ricordare:

- 200 anni di storia attraverso i *sedimenti del lago di Varese*;
- storia degli *incidenti nucleari* (dal primo a quello di Fukushima);
- la giornata del *fotovoltaico*.

La prossima sarà tenuta nel gennaio 2013 dal collega *Giuffrida* e concernerà le misure di *radio-attività ambientale* (in particolare il *Radon*).

- 5) Eccoci, infine, alla "**vita giornaliera**", che non è meno intensa, anzi...

Si passa dall'aiuto per le *domande di rimborso delle spese mediche* alle procedure per *badanti, decessi, cambi di residenza e di conto bancario*; dall'*assistenza psicologica e morale all'ascolto di chi desidera solo sfogarsi*, e via dicendo con la *campagna d'iscrizioni 2013*, le notizie sull'*assicurazione Vanbreda*, gli aggiornamenti sul *sito web* (rubrica *avvenimenti*), gli incontri mensili col *PMO del CCR d'Ispra*.

Vita, anzi, vite intense ad Ispra, nonostante l'età avanzate.....

L'attività della Sede di Roma

- 1) Il 2 ottobre 2012 presso lo Spazio Europa della Rappresentanza U.E. in Italia (via IV Novembre, 149), si è tenuta una riunione per la presentazione dell'*attività culturale 2012-2013* della Sede di Roma dell'AIACE.

Il Vice-Presidente **Vittorio Cidone** ha avanzato la proposta d'organizzare un ciclo di conferenze sulla *Storia dell'Unione Europea*, proposta che è stata accolta positivamente, specie dal Socio **Luigi Ricci** che, nella sua qualità di Vice-Coordinatore del Centro Anziani del Comune di Roma-Capitale, ha suggerito di realizzarla in collaborazione tra i due enti.

- 2) Durante tutto il 2012 si è svolto l'*Anno Europeo dell'invecchiamento attivo e della solidarietà tra le generazioni*: in tal quadro, la Sede di Roma dell'AIACE ha deciso di presentare il romanzo scritto dal Socio

Franco Bianchi ed intitolato "*Il ventesimista*" (Robin Edzioni 2012).

Quest'evento è previsto per il 19 dicembre 2012, alle ore 15.00, con la presenza del giornalista di RAI 1, Attilio Romita. La Casa Editrice sarà rappresentata dal Direttore Editoriale, Carlo Maria Messina. Durante la presentazione, Pamela Villoresi, attrice di cinema, teatro e televisione, leggerà alcuni brani del romanzo.

- 3) I Soci dell'AIACE sono poi invitati a partecipare nello stesso luogo, sempre il 19 dicembre, ma alle ore 10.30, all'*Assemblea Generale* sul tema della "*validità del Metodo d'adattamento degli stipendi e pensioni*".

- 4) L'Anno europeo dell'invecchiamento attivo ha suscitato in alcuni Soci il desiderio di mettere a disposizione di altre persone il proprio sapere: si è così deciso d'organizzare un corso d'iniziazione all'*utilizzo del PC*, che comincerà a gennaio e sarà tenuto da due Soci che si sono offerti d'insegnare i primi rudimenti dell'*informatica*.

- 5) Inoltre, al fine di creare uno scambio generazionale, è nata una *collaborazione* con l'*Istituto Tecnico per il Turismo "Darwing"* di Roma: le allieve degli ultimi anni della Scuola si sono offerte come guide turistiche ed hanno già collaborato come "hostess" all'evento del 24 maggio scorso.

- 6) Purtroppo, però, il 2012 non è stato solo foriero di tante attività: dobbiamo chiudere con una triste notizia che si aggiunge a quella della scomparsa dell'amico Sam Zanella (vedi ricordo a parte). Infatti, è deceduto anche un fedele Socio della Sede di Roma, **Marcello Palmieri**. Ai suoi familiari il nostro ricordo e la partecipazione al loro dolore, nella speranza che l'AIACE faccia sempre parte della loro famiglia.

Ricordo di Sam Zanella

Ci hai lasciato troppo presto, amico **SAM!**

Come saranno le nostre riunioni senza di Te, sempre presente e sempre in prima



fila per le Tue funzioni direttoriali (“*Revisore dei conti*” a vita!)? E’ un vuoto non facile da riempire!

Una carriera, la sua, tutta al C.C.R. d’Ispra, dove, per più di un decennio, ha contribuito al raggiungimento del complicato obiettivo di riorientare il complesso nucleare di *Essor*. Sam è stato un collega altamente rispettato da tutti, che non ha mai cessato d’assicurare che i dettagli tecnici fossero coerenti con quelli finanziari. Questi ultimi sono diventati poi la sua specialità, fino a renderlo un grande esperto di bilanci.

Al raggiungimento della pensione, Sam si è subito iscritto all’AIACE, dove è stato eletto, per 4 mandati, Revisore dei conti: in tutte le Assemblee Generali si è udita la Sua voce scandire una serie impressionante di cifre ch’Egli aveva esaminato in profondità. Il tutto con una chiarezza ed una convinzione che non lasciavano dubbi: un applauso unanime chiudeva il Suo dire ed approvava i conti.

Ci mancherai **Sam**, col Tuo sorriso e la Tua amicizia.

United Kingdom

Richard Hay

The UK Section is having a busy autumn.

In early October, we held a training session for 20 or so AIACE volunteers from each of our seven regions as well as from the centre. The idea is to guide them and other volunteers when they visit other AIACE members or non-member pensioners, to help them in their dealings with the EU’s administrations. (Several similar courses have now been held in other AIACE Sections.) The course was much helped by two members of the Commission’s Social Services, as well as by contributions from a solicitor (chiefly about powers of attorney) and from a trainer from Age UK. We are moving on to provide some written guidelines which, when finished, we will be happy to share with other Sections. One major feature of the course was the pleasure of all being together for the best part of two days.

In the autumn, too, many of our regional groups often arrange their own local meetings. These have recently taken place in Challock (Kent), Bristol (South West), Edinburgh (Scotland), Manchester (North) and Winchester (Wessex) (the Oxford and Sussex groups had each held a meeting earlier in the year). These gatherings en-



able members and partners to exchange views about Europe, and news of each other and perhaps of other former colleagues living nearby. Members of the UK committee try to get to each of these gatherings to report on any news there may be about the PMO, JSIS or pay and conditions generally. They also pick up ideas to take back to the committee.

We are also very aware that next year the UK will have been a member of the European venture for 40 years. So far as we know, this anniversary is not being much celebrated by our political leaders or official bodies. We decided to make a debate about it the focus of our autumn General Meeting. This was led by John Drew and Geoffrey Martin, and chaired by Martyn Bond; each of whom has represented the Commission or the Parliament to the British public in recent years. All three agreed that a referendum was likely in the next five years. They regretted

the strength of negative feeling in the UK about the EU, and the absence of senior politicians who will present the pro-EU case. In the course of the morning’s discussion, some felt that if the question is put as whether the UK should stay in or leave, a majority would not want to run the risk of going it alone; others were less optimistic.

The UK Section is planning to mark the 40th anniversary of UK membership by gathering contributions from as many as possible of the UK officials who joined the institutions in 1973 (or were already working there). If this fits your career, and you would like to take part, please contact Martin Vasey, either by email (martinvasey@yahoo.co.uk) or by writing to him (c/o AIACE-UK, Europe House, 32 Smith Square, London SW1P 3EU).

We expect that the theme will also be the focus of our spring meeting (and AGM). This will be on 30 April at Europe House in London, with Lord (Chris) Patten as speaker. Reserve the date now!

Lastly, do remember that the volunteers who staff our London office three days a week are glad to deal with enquiries on medical reimbursement, health screening, payment of pensions and other topics.

Deutschland

WALTER EIFLER,
Präsident der Deutschen Sektion

Bericht aus der deutschen Sektion

Das Jahr 2012 brachte für die traditionsreiche deutsche Sektion der AIACE etwas - vermutlich einmaliges - Neues: die Jahresversammlung fand im September in unserem Nachbarland Österreich statt, in Salzburg, im Bundesland Salzburg. Der Grund: wir wollten der im Vorjahr gegründeten österreichischen Sektion in freundschaftlichem Zusammensein ein herzliches Willkommen in der AIACE-Familie entbieten. Dafür konnten wir auch von der tatkräftigen Hilfe unserer österreichischen Kollegen insbesondere bei der Organisation der Festveranstaltung in der fürsterzbischöflichen Residenz profitieren, wo wir auf Einladung der Landesregierung am Nachmittag des zweiten Tages diese Veranstaltung durchführen konnten.

Nach der Begrüßung durch Landesrat (in unserer Terminologie „Landesminister“) Walter Blachfellner, der die Landeshauptfrau Gabi Burgstaller vertrat, die „Ministerpräsidentin“ des Landes Salzburg, und einer Grußadresse des Vertreters der Kommission in Wien, Mag. Richard Kühnel, erfolgte die



Die Präsidenten der deutschen und österreichischen Sektion



Die „großen“ und die „kleinen“ Preisträger



Preisverteilung an zwei Schulklassen, die mit ihren Projekten einen Schülerwettbewerb der deutschen Sektion in Zusammenarbeit mit dem österreichischen Bundesministerium für Unterricht, Kunst und Kultur gewonnen hatten. Nach dem anschließenden Vortrag von Prof. Dr. Günther Bauer mit dem Titel „Mythos Mozart“ sprach Bundesminister und Kommissar i.R. Dr. Franz Fischler über das Thema „Zerbricht Europa?“ Er findet, dass wir eine hoch politische Krise durchleben mit der Gefahr einer Desintegration der EU, wobei die nationalen Regierungen gegenüber den Institutionen immer stärker in den Vordergrund drängen. Der Ausweg? Mehr Europa, ein neues, „postnationales“ Europa, mehr Subsidiarität, aber keine „Vereinigten Staaten von Europa“.



Kommissar
Dr. Franz Fischler



Joseph Gantzer und
Sabine Provvedi

Am Vormittag des gleichen Tages hielten beide Sektionen zunächst ihre statutare Generalversammlung ab. Im Anschluss fand dann wieder gemeinsam die Begegnung mit dem Leiter der für Deutschland zuständigen Krankenkassen-Abteilung in Luxemburg statt, Herrn Joseph Gantzer, der auch in diesem Jahr von Frau Sabine Provvedi begleitet wurde. Leider wird nun Herr Gantzer definitiv im kommenden Januar in den verdienten Ruhestand gehen. Wir bedanken uns noch einmal für eine jahrelange, durch Vertrauen geprägte Zusammenarbeit und wünschen ihm alles Gute.

Insgesamt gesehen war es wieder eine gelungene Tagung, die - abgesehen von den wohl unvermeidlichen kleinen Pannen - allen Teilnehmern gefallen hat. Wenn Sie als Ehemaliger, der nicht Mitglied der AIACE ist, an unserer nächsten Jahrestagung 2013 in Potsdam teilnehmen wollen - kontaktieren Sie mich, Sie sind herzlich willkommen.

Dr.-Ing. WALTER EIFLER, Präsident der Deutschen Sektion (www.aiace-de.eu)

Kontakt: Höllbergstraße 6, 60431 Frankfurt/Main, Tel. 0049.(0)69.53054034, e-mail walter.eifler@t-online.de
Fotos von Michael Cwik

Αγαπητοί φίλες και φίλοι

Λόγω οικονομίας το περιοδικό μας κυκλοφορεί με λιγότερες σελίδες. Έτσι λοιπόν δεν μπορέσαμε να σας πληροφορήσουμε εδώ και πολύ καιρό για τα νέα του συλλόγου μας. Γι αυτό το παρόν άρθρο αναφέρεται σε ότι έχουν γίνει μέσα στο 2012

Ο σύλλογος μας έκλεισε με τις εκλογές της 30ης Νοεμβρίου 2011 τρία χρόνια ζωής. Τα αποτελέσματα των εκλογών μας είναι τα παρακάτω: Επί 51 μελών ταμειακώς τακτοποιημένων έλαβαν αντίστοιχα : Βαμβακίδου 49 ψήφους, Κλαδάκης 42, Τριφύλλης 34, Βεντούρας 30, Βαγγέλης Βαρδάκας 24, Κωνσταντίνος Μανιατόπουλος 14, Σπύρος Ευσταθόπουλος 11.

Στο Διοικητικό Συμβούλιο εκλέχθηκαν βάση ψήφων οι πέντε πρώτοι με αναπληρωματικούς τους κύριους Μανιατόπουλο και Ευσταθόπουλο. Ο όγκος δουλειάς που διεκπεραιώθηκε τεράστιος, θέματα που μας αφορούν άμεσα λύθηκαν και λύνονται συνέχεια με τελευταίο επίτευγμα την καινούρια εναρμονισμένη βεβαίωση για τη φορολογική μας δήλωση και τον ειδικό κωδικό που προβλέπεται στην ηλεκτρονική δήλωση για τους δικούς μας μισθούς και συντάξεις. Βέβαια και εδώ υπήρξαν προβλήματα αλλά αντιμετωπίστηκαν με τον καλύτερο δυνατό τρόπο από την ΓΓΠΣ. (Θέλω εδώ να τονίσω την άσπογη συμπεριφορά των υπαλλήλων της ΓΓΠΣ, οι οποίοι βοήθησαν να λυθούν προβλήματα αρκετών συναδέλφων).

Στις 9 Μαρτίου 2012 η Ιατρική Υπηρεσία επισκέφθηκε το CEDEFOP στην Θεσσαλονίκη. Σε αυτήν την ενημέρωση πήραν μέρος και μέλη του συλλόγου που κατοικούν στην Βόρειο Ελλάδα. Στην ενημέρωση αυτή συμμετείχε και η Πρόεδρος του συλλόγου μας και έτσι μπορέσαμε να τους ενημερώσουμε σε απευθείας επαφή για τα τρέχοντα θέματα που απασχολούν όλους μας. Η παρουσία μας κρίθηκε και από τους εν ενεργεία συναδέλφους ως πολλή ικανοποιητική και πολύτιμη γιατί τα θέματα ειδικά της φορολογίας και των Τραπεζών είναι κοινά.

Ακόμη στα επιτεύγματά μας συμπεριλαμβάνεται και το ότι μπορούμε να κάνουμε τις διάφορες εξετάσεις της προληπτικής ιατρικής σε 4 διαγνωστικά κέντρα και τα τιμολόγια των ιατρικών εξετάσεων να στέλνονται απευθείας στις Βρυξέλλες προς πληρωμή.

Στα γεγονότα της τελευταίας χρονιάς συμπεριλαμβάνεται και μία συνάντηση που είχαμε με τον κο Reichenbach και την κα Λάλη. Πολλά μέλη του συλλόγου εκδήλωσαν την διάθεση να βοηθήσουν την Task Force αν τους ζητηθεί.

Στο τέλος του 2011 δεν κάναμε γιορτή λόγω των δύσκολων εποχών που η χώρα μας διανύει. Το Διοικητικό Συμβούλιο αποφάσισε μετά και από σύμφωνη γνώμη των μελών του συλλόγου να διαθέσει το αντίστοιχο χρηματικό ποσό μαζί με χρήματα που μας έστειλαν επιπλέον μέλη (2500 ευρώ) στους γιατρούς του κόσμου για να προσφέρονται φάρμακα στους συμπατριώτες μας που έχουν ανάγκη. Τα χρήματα αυτά τελικά

Dear friends

For economy reasons our magazine VOX is coming out with less pages. This was the reason that there were no news from the Greek section for practically one year. This is the reason that we report of our life in the section starting from the elections of the new Board on 30th November 2011.

In the new Board now we have D. Vamvakidou as President, A. Trifillis Vice-President, H. Ventouras Secretary General, G. Cladakis Treasurer and V. Vardakas Member. S. Efstathopoulos and C. Maniatiopoulos are suppliants

A lot of work has been accomplished with the main achievement "the solution of the fiscal problems".

The section was represented by its President in the meeting between CEDEFOP and JSIS on 9 March 2012 in Thessaloniki. Members of the Association living in Northern Greece had the possibility to participate also in this meeting that proved to be profitable to all, as most cases are the same to active staff and pensioners.

We have now established clear rules with four medical Institutions for "health screening", have obtained better prices and above all the direct billing to the JSIS.

Mr Reichenbach spoke to the members of the Association and a lot of them declared that they would be ready to help the Task Force, if asked to.

The section works in close collaboration with the Institutions and Agencies based in Greece.

The Board and the members of the Association, recognising the difficulties Greek families are faced with, decided to give 2500 Euros to the Association "World Doctors" instead of organising a New Year Dinner. This amount partly paid by



*Horst Reichenbach
Head of the European
Commission's Task Force*

χρησιμοποιήθηκαν για να αγοραστούν εμβόλια για βρέφη και μικρά παιδιά.

Στις 5 και 6 Νοεμβρίου 2012 έγινε ένα σεμινάριο προετοιμασίας ομάδας εθελοντών, με την παρουσία της κοινωνικής λειτουργού Carmen Garcia, που ήλθε από τις Βρυξέλλες για αυτόν τον σκοπό, δικηγόρου και ψυχολόγου. Ο δικηγόρος κος Πουλόπουλος μας μίλησε για διάφορες περιπτώσεις ατυχημάτων και τα μέτρα που πρέπει να λαμβάνονται καθώς επίσης και για βασικές αρχές κληρονομικής διαδοχής κατά το ελληνικό δίκαιο. Ο ψυχίατρος ψυχολόγος κος Ζερβός για το τι είναι και μέχρι που μπορεί να φθάσει η εθελοντική βοήθεια. Τα χρήματα για την οργάνωση αυτού του σεμιναρίου δόθηκαν από την Επιτροπή. Συμμετείχαν εκτός του Διοικητικού Συμβουλίου οι κυρίες Δομνηνού Ελευθερία, Οικονομίδου Ευαγγελία, Ιωάννα Κιούση, Βαρβάρα Πατητή, Διαμαντούλα Τριανταφύλλου και οι κύριοι Θεόδωρος Γιαννακόπουλος και Κωνσταντίνος Τσιλογιάννης. Στην ιστοσελίδα μας δημοσιεύονται οι ηλεκτρονικές διευθύνσεις και τηλέφωνα όλης της εθελοντικής ομάδας. Σε περίπτωση που χρειάζεστε οποιαδήποτε βοήθεια μπορείτε να απευθύνεστε σε αυτά τα μέλη της ομάδας.

Κάνοντας μία καταγραφή των αιτήσεων ελλήνων συνταξιούχων της ΕΕ, έχουμε αιτήσεις ή δηλώσεις ενδιαφέροντος από 140 άτομα σε σύνολο 259 συνταξιούχων σε όλα τα όργανα της ΕΕ εντός και εκτός Ελλάδας. Έχουμε επίσης μέλη παλιούς ξένους συναδέλφους που έχουν επιλέξει την Ελλάδα για κατοικία τους. Ακόμη και αν είστε μέλη στην AIACE άλλων κρατών μπορείτε να γίνετε μέλη και του δικού μας παραρτήματος. Όσο μεγαλύτερος ο αριθμός των μελών τόσο αποτελεσματικότερο μπορούμε να γίνουμε για την λύση των προβλημάτων μας.

Σχέδια υπάρχουν πολλά για το μέλλον. Προτιμούμε όμως να σας τα ανακοινώνουμε, όταν από σχέδια έχουν γίνει ...εφαρμογές και έχουμε προχωρήσει στην πράξη.

Δέσποινα Βαμβακίδου
Πρόεδρος
Despina.vamvakidou@gmail.com
<http://Aiace-el.blogspot.gr>

the Association, partly by supplementary members' contributions, covered vaccination to babies and young children.

On 5-6 November 2012 a seminar for volunteers was organised in Athens with the financial help of the Commission. Mrs Garcia, social assistant from Brussels HQ a lawyer and a psychologist gave precious advice to the group. All Board members, Mmes Domninou, Economides, Kioussi, Patiti, Triantafyllou and MM Giannakopoulos and Tsiologiannis participated in this two days seminar. Mmes Manderscheid and Berzeletou from CEDEFOP participated as well. If you need any help, do not hesitate to contact them through our blog, where you can find telephone numbers, e-addresses etc.

Dear Greek Friends
We know that there are at least 259 pensioners living in Greece, but only 69 members. Among them we have colleagues from other countries who have chosen Greece as their residence. Even if you are members of a section in the country you have established your residence you are allowed to join us also.

Please do it. It is for the best for all of us
Despina.vamvakidou@gmail.com
<http://Aiace-el.blogspot.gr>



Österreich

Karl G. Doutlik & Hilde Lorenz

Die österr. Sektion hielt ihre erste GV – die erste nach der Gründungs-



sitzung im Vorjahr - im September dieses Jahres in Salzburg ab, Hand in Hand mit der deutschen Sektion. Ungefähr ein Drittel unserer Mitglieder (ca. 12 Personen) nahm an der Sitzung und - zumindest teilweise – am Rahmenprogramm teil.

Nach der „Pflicht“, d.h. der eigentlichen GV am Vormittag, welche die deutsche und österr. Sektion getrennt abhielten, folgte die „Kür“.

In gemeinsamen Vorbereitungsarbeiten mit dem Vorstand der deutschen Sektion hatten wir ein interessantes Programm erstellt.

Wir wurden am Nachmittag in der Salzburger Residenz empfangen, wo nach der Begrüßung durch einen Vertreter der Landesregierung zunächst zwei Wiener Schulklassen



sehr unterhaltsam und mit großer Begeisterung ihre preisgekrönten Projekte vorstellten und dank der Großzügigkeit der deutschen Sektion einen ansehnlichen Scheck erhielten! Prof. Bauer brachte uns interessante und weitgehend unbekannte Details aus dem Leben Mozarts näher und unser bekanntestes Mitglied, Ex-Kommissar Fischler, malte ein nicht allzu rosiges, aber keineswegs hoffnungsloses Bild der möglichen Weiterentwicklung der EU.

Zum ausgezeichneten Gelingen dieser Veranstaltung trug allerdings nicht nur die gute AT-DE-Vorbereitung und –Zusammenarbeit statt, sondern auch das für Salz-



burg keineswegs übliche „Kaiserwetter“! Am 14. November hielten wir unser drittes informelles Treffen ab. Nach Heurigem und Karikaturenmuseum stand diesmal eine Führung durch wohl eine der schönsten Jugendstilkirchen, die Otto-Wagner-Kirche am Steinhof, auf dem Programm. Unser Mitglied Regine Berger erklärte

höchst fachkundig Hintergrund, Konzept und künstlerische Details dieses Baujuwels am Rande von Wien.

Wir heißen unsere beiden neuen Mitglieder herzlich willkommen, wünschen allen unseren Mitgliedern frohe Weihnachten und alles Gute für das kommende Jahr.

Espagne

Pablo Benavides
Président AIACE-Espagne

Activités de la Section AIACE Espagne

La Section Espagne d'AIACE augmente assez rapidement son effectif d'inscrits, qui atteint à l'heure actuelle plus de 250 membres émanant de tout le territoire espagnol et, en même temps, continue ses activités pour donner un sens à son existence et justifier cette croissance.

Comme d'habitude, je tiens tout d'abord à présenter les actions que nous avons entamées ou poursuivies en matière d'assistance santé. En premier lieu, plusieurs institutions hospitalières importantes ont exprimé leur souhait de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Commission pour figurer dans la liste des institutions retenues par la Commission ce qui implique l'acceptation des conditions et des tarifs établis par le Régime commun d'assurance maladie (RCAM) à Bruxelles.

L'AIACE-Espagne attend, à présent la réponse de la Commission qui semble prendre du retard comme des participants l'on fait remarquer lors de l'Assemblée générale du 25/26 novembre. À présent, le Groupe Hospitalier Quirón ayant fusionné avec un autre groupe important, la convention que l'AIACE-

Espagne avait signée avec ce groupe couvre très largement tout le territoire espagnol. Cette convention met à la disposition non seulement des retraités des Institutions, mais aussi des actifs résidents ou de passage



en Espagne, des moyens et des prestations tout à fait remarquables. Nous en sommes heureux et passablement fiers de pouvoir offrir cette facilité.

D'autre part et à la demande de la Commission, nous avons de nouveau repris notre participation dans le Programme de la Commission « Back-to-School » et plusieurs membres envisagent de tenir des réunions d'information dans leurs écoles et leurs collèges d'origine. Nous pensons que notre expérience de retraités a été appréciée et l'AIACE est encore une fois mise à contribution. Nous nous en félicitons.

L'octroi du Prix Nobel à l'Union Européenne est, à nos yeux, une reconnaissance du travail et des efforts de nos membres, entre autres évidemment, qui ont consacré le meilleur de leurs vies sur le plan personnel et professionnel à construire une Europe plus forte, plus intégrée et plus solidaire qui sera léguée à nos enfants et nos petits enfants. Le Président Delors que j'ai contacté personnellement à cette occasion m'a demandé d'associer tous nos collègues de l'AIACE à l'octroi de ce Prix, ce que je fais ici dans ce numéro de VOX 93.



Enfin, les 11, 12 et 13 décembre l'AIACE-Espagne tiendra un séminaire de formation d'assistants sociaux avec le soutien financier et technique de l'AIACE-Internationale et de la Commission. Un total de 21 membres s'est présenté comme volontaire dont plusieurs provenant de différentes régions d'Espagne. Nous espérons que le séminaire sera un succès, les participants prenant l'engagement formel d'aider les retraités ou actifs en ayant besoin. Je tiens à les remercier dans ce numéro

de VOX 93

Finalement, je ne peux m'empêcher d'exprimer mon appui sans réserve au niveau de la Commission et du Parlement et, évidemment, de l'AIACE-Internationale ainsi que vis-à-vis des actions entreprises pour soutenir la qualité et l'importance de la fonction publique européenne. Peut-être que ma double condition de fonctionnaire public espagnol et européen me rend plus sensible à ces idées et à ces actions. Nous ne

pouvons pas penser à une Union européenne plus forte sans un service public de très haute qualité, motivé et correctement rémunéré. Les attaques de plus en plus fréquentes envers les fonctionnaires européens provoquent inévitablement chez moi une suspicion quant à la volonté politique de construire une Europe plus intégrée de la part de ceux qui les lancent.

L'AIACE-Espagne, j'en suis convaincu, participe largement de cet esprit et à cette défense.

Sweden

Gudrun Waldenström

Continuous fall in the number of Swedes in the EU institutions AIACE asks the Swedish government for measures to stop further decline

In a letter this summer to the Ministry for Foreign Affairs Swedish active staff from the European Commission, the Council and the Parliament have scrutinised the Commission proposal for revised staff regulations and agree that savings are required in light of the current economic situation. However, they express major concerns for views put forward by certain Member States, including Sweden, which propose further changes to the proposal presented by the Commission. Conditions clearly risk not being attractive enough to recruit persons from Sweden in the future and stop the continuous fall in the number of Swedish staff within the EU institutions. In its letter the staff strongly defends the salary adjustment

“method” as both fair and balanced as it reflects, i.a., real salary increases for the public sector in a number of Member states, but they support Commission's view that the present number of Member States forming the basis for the method should be increased and also include Sweden.

During the period 2005 to 2011 the number of Swedish nationals within the EU institutions has fallen from 609 to 531, and the trend has continued during 2012, reducing the share below 2.2 % of total staff. This share is clearly below those for other comparable Member States. The entry salaries for new staff fell as a result of the 2004 reform (“Kinnock reform”) which has generated considerable savings to the EU budget, and will continue to do so for several years. The Swedish staff claim that further savings in employment conditions risk to be contra-productive. For the EU institutions to maintain its efficiency and performance, it is crucial that they are able to attract highly qualified persons from all parts of the Union, hence it is in the interest of all Member States, including Sweden, that EU institutions can

recruit its staff irrespective of geographical distance to Brussels or other places where EU institutions are located. The Swedish staff has explicitly analysed where conditions are at risk for the possibility to motivate further recruitment from Sweden.



In its Members' meeting on 21 September AIACE Sweden decided to give its full support to the views expressed by the Swedish staff. On October 17 the Board sent a letter to the Minister for EU Affairs, with copy to the Ministry for Foreign Affairs, expressing our strong support for the analyses made by the Swedish staff and our concerns by the fact that the Swedish government has not reacted to the revisions in the staff regulations that risk to lead to further difficulties in the recruitment of Swedish staff. AIACE Sweden asks the Swedish government what measures are planned to improve this situation.



Danemark

Christians Brygge

La Section souhaite mieux faire connaître aux futurs pensionnés la vie sociale et le rôle de coordination d'aide aux personnes en difficulté des sections locales de l'AIACE

La section Danemark compte un nombre grandissant d'adhérents. Toutefois, le Comité constate qu'il reste un nombre important de pensionnés in spe qui ne connaissent, nous semble-t-il, ni la vie sociale qu'organisent les sections locales de l'AIACE, ni le rôle de coordinateur d'aide aux pensionnés en difficulté que mettent en œuvre ces mêmes sections.

Il y a lieu de souligner qu'il s'agit ici de la responsabilité qu'assument les sections locales auprès de tout pensionné, qu'il soit ou pas adhérent de l'AIACE, suite à la signature des accords de coopération conclus entre la plupart des institutions communautaires et l'AIACE internationale. Les sections assurent dorénavant, avec



des crédits mis à leur disposition par les institutions, des actions d'aides aux pensionnés en difficulté.

Afin de remédier à cette lacune et en vue d'apporter à tous les futurs pensionnés des institutions de l'Union européenne et aux pensionnés résidant au Danemark, déjà installés, une information adéquate les concernant, le Comité de la section Danemark a décidé **d'organiser au printemps 2013 à Copenhague une journée d'information** en coopération avec Ældre Sagen, une association nationale qui assure une assistance socio-humanitaire, notamment aux citoyens du troisième âge.

La section a l'intention de publier cette invitation dans le prochain numéro de VOX, le 94 en 2013, qui

donnera alors tous les détails de la journée d'information en préparation. Nous prions donc nos lectrices et lecteurs qui ne sont pas encore membres de l'AIACE Danemark, de participer à cette manifestation afin de mieux pouvoir s'informer sur la vie post-active au Danemark et de devenir adhérents de la section AIACE Danemark.

Le Comité de la section Danemark envoie à toutes les lectrices et à tous les lecteurs de VOX ses meilleurs vœux pour Noël et forme le souhait que la nouvelle année apporte à toutes et à tous beaucoup de bonheur et, notamment, une très bonne santé.

À bientôt, chers collègues, Venez nombreux à cette manifestation et adhérez à la section de l'AIACE Danemark pour profiter de toute la gamme d'activités offertes par la Section en faveur des adhérents.

Sven MOGENSEN, membre suppléant de la section de l'AIACE Danemark

Luxembourg

Francis Wattiau

La section Luxembourg a tenu son assemblée générale annuelle le 20 avril 2012, dans une salle de conférence du bâtiment Jean Monnet (JMO). Ludwig Schubert, membre du Bureau international, est venu et s'est adressé aux participants. Il a fait un point complet sur le dossier du statut et de la méthode et a répondu aux questions de nos membres. Nous avons eu également un échange de vues avec les représentants de l'Administration du Parlement et de la Cour de Justice. Après l'assemblée générale, nous avons pris ensemble un

repas au restaurant du bâtiment JMO : après le travail, la détente !



À propos de détente, nous avons organisé un voyage d'une semaine en Corse, avant les Assises et, en septembre, une semaine de voyage dans la région italienne Le Marche. Ce voyage était particulièrement réussi : un de nos membres, originaire de cette région a pu nous assurer les services d'une agence spécialisée. Notre section a organisé également des sorties d'une journée ou, en août, un petit voyage de deux jours à Londres pour une visite spéciale dans le cadre du jubilé.

Bien sûr, nous ne nous occupons pas uniquement de loisirs :

- Deux fois par an, notre section participe aux séminaires de préparation à la retraite organisés à Luxembourg par la Commission et le Parlement. À cette occasion, nous présentons l'AIACE internationale, l'activité des 15 sections, les sites Internet, les opportunités de bénévolat, le rôle particulier de notre association



pour défendre nos intérêts dans le dossier de révision du statut et de la méthode, etc.

- Une fois par an, le comité organise un repas avec nos bénévoles. Ceux-ci agissent dans plusieurs domaines : les actions sociales (on recrute encore !), des cours de luxembourgeois qui rencontrent un vif succès, l'organisation de voyages, un help desk auprès du bureau liquidateur ou dans des domaines informatiques...

- Au niveau communication, nous publions au moins trois Bulletins par an pour nos membres et nous venons de mettre en place un nouveau site Internet de la section (<http://aiace-luxembourg.eu/>);

- deux fois par mois, nous tenons une permanence sociale et d'information et, le 1er mercredi du mois, un rendez-

vous libre au bar d'un hôtel au Kirchberg. Le 7 novembre 2012, un Front commun de la représentation du personnel du Parlement a organisé une assemblée générale depuis les trois lieux de travail, relayée par vidéoconférence. Environ 800 membres du personnel de l'institution ont participé à cette assemblée générale. Ce qu'il faut noter, c'est la participation active de Mme Roth-Behrendt, rapporteur de la commission des affaires juridiques du Parlement, du chef de cabinet du président, du secrétaire général et des responsables des ressources humaines. Nous avons participé à cette assemblée générale et nous sommes intervenus pour apporter un message d'union des pensionnés, et en particulier de l'AIACE internationale, dans le combat que mènent les actifs.

Nous avons à titre d'exemple mentionné au niveau des sections le dossier préparé par la section de Suède pour leurs autorités sur les difficultés de recrutement et au niveau international bien entendu l'assemblée générale extraordinaire à Bruxelles du 26 octobre 2012, avec toute l'organisation de vidéoconférences. Dans notre intervention, nous avons rappelé que les actifs, comme nous l'avons fait, cotisent pour un capital notionnel dont malheureusement le montant a disparu de la présentation des comptes de la Commission. Nous avons invité Mme Roth-Behrendt à souligner ce fait auprès de ses collègues de la commission des budgets. La participation d'un représentant de l'AIACE internationale à cette assemblée générale a été très bien accueillie.

Portugal

Dária Navarro

L'activité prioritaire de la section portugaise de l'AIACE s'est centrée comme d'habitude sur la prestation d'aide et d'information à ses associés. C'est dans cette perspective que nous avons organisé une rencontre, à Lisbonne, entre les représentants du PMO, les membres de l'AIACE-PT et d'autres bénéficiaires du RCAM au Portugal.

La visite des représentants de l'Office de gestion et liquidation des droits individuels (aussi connu en tant que « Paymaster's Office », PMO), en la personne de Monsieur Giuseppe Scognamiglio, Chef de l'unité « Assurance maladie et accidents » (PMO/3), et de Mme Anna Silvano, Chef d'unité f.f. du Bureau Liquidateur d'Ispra (PMO/6), a suscité un vif intérêt auprès de nos associés.

Les représentants du PMO ont passé en revue l'évolution du régime commun d'assurance maladie (RCAM) et ont expliqué en détail des notions complexes comme « complémentarité », « personne à charge », formalités nécessaires pour l'obtention d'une prise en charge en cas d'hospitali-

sation d'urgence, procédure à suivre pour les examens de dépistage dans le cadre de la médecine préventive et beaucoup d'autres sujets du ressort de l'assurance maladie. De nombreux doutes et questions, émis par les participants, ont été analysés et entièrement clarifiés lors de ces échanges. Nous remercions très chaleureusement les membres du PMO pour leur collaboration extrêmement utile lors de cette réunion.

Vous savez peut-être déjà que le prochain grand événement de l'AIACE Internationale, les Assises 2013, se déroulera cette fois-ci à Porto, au Portugal. Le premier stade des préparatifs a déjà été entamé. De ce fait, le Comité d'organisation de l'AIACE Internationale et les représentants



de l'organisateur de congrès se sont rendus à Porto. Deux membres de l'AIACE-PT les ont rejoints, afin de leur prêter le soutien nécessaire, entre autres dans les aspects organisationnels, linguistiques et culturels que la réalisation d'un tel événement suppose.

Enfin, nous sommes particulièrement fiers d'annoncer que le troisième Bulletin de la section portugaise de l'AIACE vient de paraître, et il a été distribué à tous les pensionnés résidents au Portugal. Il est né d'un effort collectif considérable, nous l'avons vécu comme une vraie aventure éditoriale et nous y avons pris goût ! La publication qui a résulté de ce défi stimulant est, disons, époustouflante (pardonnez-nous notre absence totale de modestie)!

Assemblée générale extraordinaire de l'AIACE INT. du 26 octobre 2012

Quel avenir pour le Service public européen?

L'AIACE internationale représentant 9000 membres répartis dans 15 États membres, a organisé pour la première fois au Charlemagne une assemblée générale extraordinaire pour débattre de l'avenir du Service public européen dans le contexte d'une réforme statutaire en pleine crise économique. L'Assemblée avait également à son ordre du jour la révision des ses propres statuts en présence d'un notaire devant constater si le quorum des membres présents était atteint, conformément au droit belge récemment modifié et aux statuts actuels de l'AIACE INT.

Cette «première» Assemblée extraordinaire à Bruxelles a été possible grâce au dévouement du Président, des membres du bureau, des membres du Conseil d'administration des sections nationales, du secrétariat de l'AIACE Internationale, de la DG HR C1 ainsi que des collègues actifs comme le Service Sécurité et immeubles, les régisseurs de conférence et bien sur les interprètes. Ce soir-là, près de 500 anciens ont répondu à l'appel, malgré le mauvais temps et les embouteillages. Certains provenaient de la Belgique lointaine, de France et des Pays-Bas. Des liaisons vidéos ont également été assurées vers les sections nationales de l'AIACE dans

14 États membres, ce qui peut être considéré comme un beau succès.

Le Président de l'AIACE INT. Richard Hay a ouvert l'Assemblée, remercié les présents et a expliqué que, comme les Présidents Schulz



et Barroso ne pouvaient être à Bruxelles à ce moment, ils avaient transmis des messages par vidéo¹. Il a également remercié le Vice-Président Šefčovič accompagné de Mme Souka, Directeur général de la DG HR et de Mme Pradines,

¹ Voir les deux discours en version écrite ci après



membre du cabinet, qui avaient accepté l'invitation.

Dans son message, le Président Schulz a déclaré que la Fonction publique européenne se situe au cœur du projet européen; qu'elle doit être forte, transparente, professionnelle et impartiale; qu'elle devrait assumer, surtout actuellement, le rôle de guide solidaire; qu'elle nécessite les meilleurs talents de l'UE, les mieux formés, les plus brillants et les plus passionnés afin de répondre aux défis actuels.

Ensuite, le Président Barroso a présenté la proposition de la Commission visant à allier modernisation et rationalisation du SPE avec l'attractivité des institutions européennes sur le marché de l'emploi. Il a souligné que la Commission reste convaincue de la nécessité de préserver les grands principes du statut et a encouragé l'AIACE à réfléchir sur l'avenir de la fonction publique européenne. Concernant plus particulièrement les pensions, le Président Barroso a rappelé que: *«S'agissant des droits à pension existants, ils sont fondés sur un système de fonds notionnel qui bénéficie d'une double garantie du budget de l'Union et du financement des États membres. Ce capital accumulé constitue un droit acquis qui ne peut être remis en cause. C'est la raison pour laquelle la Commission ne propose aucune révision du niveau des pensions actuelles».*

Le Vice-Président Šefčovič a insisté sur le rôle irremplaçable du SPE et sur l'engagement de la Commission de le défendre fermement. Il a commenté le parcours difficile de la proposition de modification statutaire de la Commission dans les instances de l'UE. Le Parlement a une approche constructive et cohérente, tandis que le Conseil se trouve dans l'impossibilité d'obtenir un mandat

de négociation avec le Parlement européen et la Commission, dans le cadre de la procédure de codécision. Ce dossier s'inscrit désormais dans la négociation plus large en cours sur le «cadre financier pluriannuel» (CFP) ou «Multiannual Financial Framework» (MFF) qui fixera les futurs budgets annuels de l'UE pour la période 2014-2020, y compris ceux du fonctionnement des institutions. La Commission, soutenue par le PE, reste ferme sur sa demande de moyens financiers afin que le SPE puisse jouer pleinement son rôle au moment où l'on demande «plus d'Union» pour sortir de la crise².

Ludwig Schubert (Président d'honneur de l'AIACE Internationale) a rappelé que depuis 40 ans la **Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions** prend pleinement



en considération les politiques salariales des fonctions publiques nationales et les répercute dans le SPE (en hausse ou en baisse de pouvoir d'achat). Durant toutes ces années, la Méthode a donc assuré le parallélisme avec les fonctions publiques nationales en sauvegardant la paix sociale dans les institutions. Il serait donc injuste et injustifié de prévoir des mesures d'économie supplémentaires qui reviendraient à faire payer deux fois la crise aux personnels.

Enfin, il a émis de sérieux doutes sur la possibilité d'appliquer la procédure de codécision à la lettre en matière d'adaptation annuelle des rémunérations et pensions des personnels du SPE.

Concernant les pensions, il a insisté sur la spécificité de notre régime dit «notionnel» (le contraire d'un système à répartition). Il a rappelé



² Le Vice-Président Šefčovič ayant largement improvisé son intervention, il n'existe pas de version écrite.

que les contributions virtuellement accumulées par les fonctionnaires et agents durant leur activité pour payer leurs pensions représentaient en 2011 un montant de 35,2 milliards d'euros. Ce montant virtuel figure au bilan annuel de l'UE et le revenu de ce «fonds» placé au taux d'intérêt moyen à long terme de la dette publique des EM suffirait à financer les dépenses actuelles et futures des pensions.

Le Vice-Président Šefčovič a confirmé que les EM commençaient à comprendre la spécificité du SPE, l'intérêt d'une Méthode pluriannuelle et les droits acquis des pensionnés. La Commission fait le maximum pour obtenir une décision sur le «CFP» comportant un cadre budgétaire correct pour la réforme statutaire, y compris la méthode et les pensions.

Interrogé sur le risque de déséquilibre géographique, le Vice-Président a rappelé que la proposition de la Commission comporte des mesures de correction. En réponse à une autre question, il a regretté que le Conseil ne respecte pas ses obligations légales et il a confirmé que la Commission serait obligée d'aller devant la Cour de Justice européenne chaque fois que le Conseil ne respectera pas ses propres engagements.

Marc Oostens (Trésorier général de l'AIACE) a expliqué comment et pourquoi en 2005 la Commission a supprimé le fond virtuel – à l'époque 37 milliards d'euros - des comptes financiers de l'UE pour ne le laisser figurer que dans le bilan annuel.

Pierre Blanchard (Vice-président de l'AIACE INT.) est intervenu pour relever que la préparation politique de la proposition de réforme de la Commission avait sans doute sous-évalué les réactions extrémistes de certains EM. Il a constaté que, par le biais de la Méthode, la plupart des EM n'avaient pas pris les mesures d'économie qu'ils veulent appliquer au SPE et enfin, que la Commission, certes défendait le SPE, mais qu'elle devait agir avec plus de fermeté sur tous les fronts, notamment, quand les médias s'en prennent abusivement à «Bruxelles» et à ses «technocrates».

Paul Trân Van Thinh, un ancien haut fonctionnaire



a apporté son témoignage émouvant sur la formidable capacité du SPE à faire progresser les relations internationales dans la paix, et sur leur importance.

Après le constat d'absence de quorum par le notaire présent à l'assemblée, nécessaire pour adopter le changement des statuts de l'AIACE INT., le Président Hay a clôturé l'Assemblée en annonçant qu'une nouvelle convocation de l'Assemblée serait faite pour le mois de mars 2013 sans nécessité de quorum. Il sera alors possible d'adopter la modification des statuts de l'AIACE avant les Assises de Porto.

Le président a ensuite invité tous les participants à aller prendre le verre de l'amitié bien mérité.



Discours du Président du Parlement européen: M. Schulz

Message pour l'Association Internationale des anciens de l'Union européenne

Chers anciens de l'Union européenne,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de m'adresser à votre Assemblée Générale Extraordinaire consacrée au rôle et à l'avenir de la fonction publique européenne.

La fonction publique européenne représente le cœur du projet européen: les fonctionnaires qui chaque jour travaillent, sont confrontés et défendent notre projet commun, sont le noyau dur de l'Union européenne - sans eux, sans vous - nous n'aurions jamais atteint les progrès engrangés ces 60 dernières années.

Le prix Nobel de la paix que l'Union européenne s'est vu décerner le 12 octobre dernier est un prix qui vous revient, à vous, pour votre travail et votre combat.

J'ai toujours plaidé pour une fonction publique européenne forte, qui ne représente pas une exception, mais plutôt un exemple pour les autres administrations. La fonction publique européenne doit être un phare de transparence, de professionnalisme et - bien entendu - de justice pour tous nos citoyens. Y compris dans la tourmente économique qui secoue l'Union, la fonction publique européenne doit avoir un rôle de guide solidaire. Cela ne signifie pas qu'il faille se plier aux demandes des États qui ne connaissent d'autre politique que celle de l'austérité. On demande toujours davantage à l'Union euro-

péenne et on lui offre toujours moins de ressources, moins de personnel, un temps de travail allongé et une retraite retardée. Qui peut nous assurer que, lors de la prochaine crise, il n'y aura pas de tentative de revenir sur les accords pris, pour s'attaquer une fois encore à la fonction publique européenne et pour donner une petite et éphémère satisfaction à quelques eurosceptiques dans les États membres ? En ce qui concerne la proposition avancée par la Commission, je voudrais rappeler que le Parlement est à présent co-législateur et considère que les principes de la réforme de 2004 ne doivent aucunement être remis en cause. La commission des affaires juridiques s'est d'ailleurs déjà exprimée et j'ai pleine confiance que, dans ses négociations avec le Conseil, notre rapporteuse Dagmar Roth Behrendt veillera au maintien d'une fonction publique indépendante et de qualité.

Afin que l'Union européenne puisse répondre aux défis qui nous attendent, nous avons plus que jamais besoin des meilleurs talents de l'Union: les mieux formés, les plus brillants et les plus passionnés.

L'affaiblissement de la fonction publique européenne serait une faveur pour tous ceux qui nient les bénéfices de l'Union européenne: ceux qui veulent toujours moins de règles et moins de responsabilités : les eurosceptiques et les nationalistes. C'est pour cette raison que je trouve votre rencontre d'aujourd'hui utile à nous rappeler que sans une fonction publique européenne forte et motivée, le projet européen ferait face à un déclin inexorable.



Discours du Président de la Commission européenne: J. M. Barroso

Mesdames,
Messieurs,
Chers Collègues,

Votre Association a convoqué une Assemblée générale extraordinaire consacrée à l'avenir du Service public européen.

C'est un thème qui nous concerne tous, actifs et pensionnés, et qui est au cœur de mes préoccupations et de celles du Collège.

Je regrette, pour des raisons d'agenda, de ne pas pouvoir être avec vous aujourd'hui, mais je tiens par ce message audiovisuel à partager avec vous quelques réflexions.

Alors que dans un contexte de crise économique sans précédent, le Service public européen fait l'objet de critiques et d'attaques, notamment de la part de certains États membres, la recherche d'une plus grande efficacité à moindre coût est devenue un enjeu primordial pour les institutions européennes.

C'est dans cette démarche, par ailleurs partagée par de nombreuses administrations publiques en Europe, que s'inscrit le projet de révision du Statut proposée par la Commission.

Mais la Commission a souhaité ne pas limiter cette proposition à une simple approche comptable de réduction des coûts.

Notre projet est fondé sur une volonté de modernisation et de rationalisation du Service public européen qui ne doit pas se faire au détriment de l'attractivité des institutions européennes sur le marché de l'emploi. Il est clair que la révision statutaire proposée produira des économies substantielles sur le budget de l'Union, mais sans mettre à mal la capacité des institutions à recruter les meilleurs des candidats et à conserver ainsi un personnel qualifié et motivé.

S'agissant des droits à pension existants, comme vous le savez, ils sont fondés sur un système de fonds notionnel qui bénéficie d'une double garantie du budget de l'Union et du financement des États membres.

Ce capital accumulé constitue un droit acquis qui ne peut être remis en cause.

C'est la raison pour laquelle la Commission ne propose aucune révision du niveau des pensions actuelles.

La proposition présentée par la Commission aux législateurs est équilibrée, raisonnable et pertinente. Le Parlement, qui l'a, dans l'ensemble, accueillie favora-

blement, a souligné qu'il est crucial d'assurer un équilibre entre le besoin de faire des économies et la garantie donnée aux institutions de leur accorder les moyens nécessaires pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs tâches et de leurs devoirs conformément aux Traités.

Quant au Conseil, je peux vous assurer que la Commission déploie tous ses efforts pour le convaincre



de la pertinence de son projet et de la nécessité de préserver les grands principes du Statut qui sous-tendent l'indispensable motivation d'un personnel engagé dans le projet européen.

Dans ce contexte d'intenses relations interinstitutionnelles, la tenue d'un débat sur l'avenir du Service public européen, organisé par d'anciens fonctionnaires, revêt un caractère hautement symbolique et vient nous rappeler l'essentiel : quelle fonction publique européenne voulons-nous pour les années à venir ? Votre contribution à ce débat me paraît fondamentale en raison de votre expérience et aussi de votre attachement à ces valeurs européennes qui vous ont guidés tout au long de votre carrière et continuent à vous animer aujourd'hui. Et c'est bien la défense et la promotion de ces valeurs qui ont été distinguées par le prix Nobel de la paix décerné à l'Union européenne, prix qui à la fois vous honore et doit nous encourager tous à poursuivre dans cette voie.

L'AIACE est, à ce titre, un courroie de transmission indispensable entre les institutions et les personnels pensionnés permettant de renforcer ce lien indéfectible qui nous lie tous – actifs et pensionnés.

C'est pourquoi je ne peux que vous encourager à agir et faire entendre votre voix pour la défense d'un Service public européen efficace, compétent et responsable.

Retour au village

Titre du livre écrit par Athanassios Théodorakis (Ancien DG adjoint au Développement à la Commission Européenne), Editions Livanis, en grec.

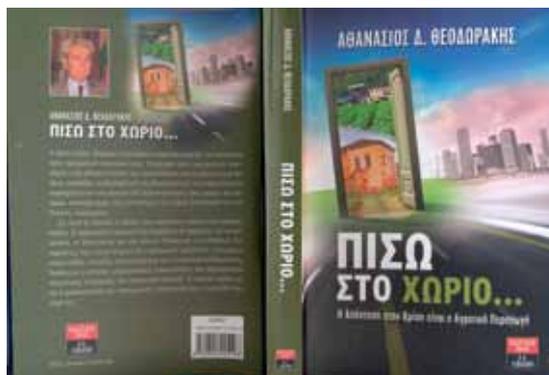
Dans ce livre, l'auteur propose une nouvelle orientation économique pour la Grèce, en réponse à la crise qui la traverse. Le constat de l'échec économique, social et politique aujourd'hui amène à repenser un autre type de développement qui pourra soutenir l'économie réelle, la famille, la société, les jeunes.

Il faut revenir à une économie soutenable qui assurera la création d'emploi, la survie des petites et moyennes entreprises constituant la force de l'économie grecque. C'est ici que le monde agricole joue un rôle essentiel. Le secteur primaire, agriculture, pêche, élevage, exploitation des forêts constitue un domaine dynamique. Y travaillent des milliers d'ouvriers ou de petits exploitants dans de petites unités flexibles et qui apportent l'essentiel à l'ensemble de la société. Ce domaine constitue en fait la pierre angulaire de l'économie réelle de la Grèce.

Par sa nature et sa place disséminée dans tout le pays, le domaine agricole présente de nombreux réseaux de coopération avec d'autres branches de l'économie réelle, tels la manufacture, les exportations, l'infrastructure, le tourisme, la culture, etc. Ces domaines sont directement dépendants, pour leur matière première, de la production agricole, et ils constituent une base pour une série de services (construction, transport, énergie, environnement, consommation). C'est ce cycle englobant ces différentes activités que l'auteur désigne sous le terme de « système d'agro-synergies ».

L'augmentation du PNB ne peut venir que de l'économie réelle et doit se développer sur une base durable, en redonnant force et vigueur à l'ensemble du territoire par le renforcement des liens sociaux et économiques, par la solidarité, en soutenant l'agriculteur et le producteur. La situation méridionale et le climat grec assurent l'excellence des produits agricoles. La biodiversité est un grand avantage. L'agriculture traditionnelle et l'agriculture biologique présentent beaucoup de potentialités pour la consommation locale avec sa tradition culinaire, pour le tourisme et les exportations.

Les jeunes chômeurs, aujourd'hui bloqués dans les grandes villes, doivent être orientés, intéressés vers un retour au village, dans la campagne où ils peuvent être intégrés à la production agricole et surtout plus largement dans ce système d'agro-synergies. Le retour au village constitue ainsi une réponse à la crise économique vécue par la Grèce aujourd'hui, mais aussi une réponse à la dimension sociale de la crise. Le village offre une qualité de vie bien supérieure à celle de la ville aujourd'hui, avec un tissu social vivant, et toutes les avancées technologiques à son service.



Ce retour présuppose une réorientation des politiques, une redistribution des subventions, et une révision des systèmes de formation. Tous ces jeunes réorientés vers les campagnes doivent être accompagnés par un soutien technico-scientifique et administratif. Le producteur doit être soutenu et on doit lui fournir l'accès au marché national et international. Cela ne pourra se faire qu'avec une transformation radicale de l'état hyper centraliste d'aujourd'hui et un total changement de la politique du territoire.

Tout ceci pourtant, constitue pour l'auteur la seule issue réaliste à la crise avec le retour des jeunes dans les campagnes, les villes périphériques, la déconcentration des activités économiques des villes vers les campagnes, la décentralisation de l'administration. Cela permettra la survie d'une population noyée dans la crise et au seuil d'une grande pauvreté.

Pourquoi confier vos assurances santé à Vanbreda International?
Fruits d'une longue expérience, les solutions d'assurance de Vanbreda International sont ce que vous cherchez à gérer. Nous mettons à votre disposition notre connaissance approfondie du domaine.

Une solide expertise bâtie au cours des 50 dernières années
Vous trouverez chez Vanbreda International une grande expertise ainsi qu'une équipe enthousiaste et dévouée. Les besoins des ressortissants de l'Union européenne sont plus de secrets pour nous. Nous vous proposons ainsi des contrats en conformité totale avec le règlement du RICA et avec votre statut. De plus, Vanbreda International est votre interlocuteur unique. Nous répondons à toutes vos questions au numéro spécial AIACE : +32 3 217 63 07.

Une véritable dimension internationale
Vous pouvez vous affiler quel que soit votre lieu d'affectation (Belgique, Luxembourg ou autre). En outre, les garanties de votre contrat s'appliquent dans le monde entier, quel que soit votre lieu de résidence.

SOUSCRIVEZ DES AUJOURD'HUI!
Pour vous affilier à l'une de nos solutions d'assurance, consultez notre site Internet www.assurancesbelges.com et téléchargez le formulaire de souscription. Retournez-nous le formulaire dûment complété, par e-mail à expansion@vanbreda.com ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Pour un conseil personnalisé, n'hésitez pas à nous appeler.

Vanbreda International
102, Rue de la
2140 Anvers
Belgique

Tel. +32 3 217 63 07
Fax +32 3 271 02 47

L'Odyssée

Témoignages sur le passé et réflexions pour l'avenir (Angelos Zacharopoulos)

En tant qu'ancien de la Commission (Directeur Honoraire - DG6 – Affaires Internationales et DG8 - Projets d'Infrastructure pour l'Afrique), je considère qu'il serait opportun de vous faire part de mon livre qui circule déjà en Grèce et même à Bruxelles¹.

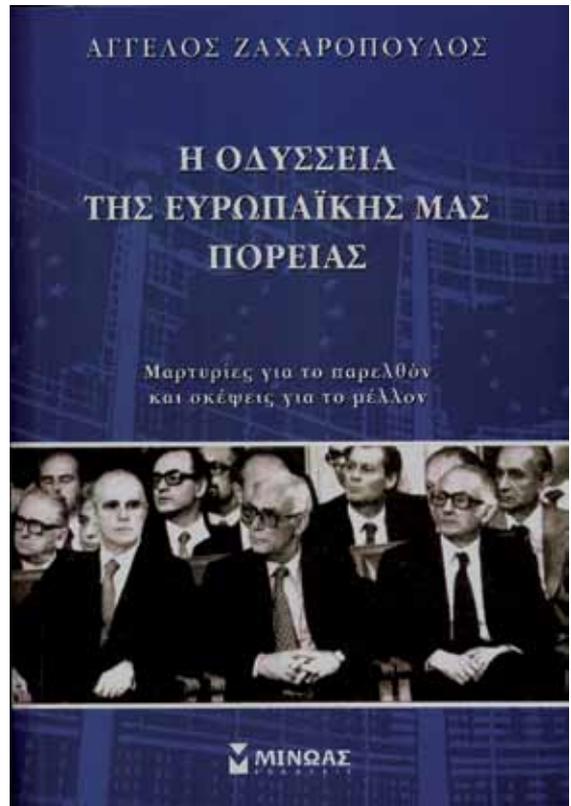
Mon livre, « l'Odyssée » de notre parcours européen « témoignages sur le passé et réflexions pour l'avenir », a été présenté avec succès dans la salle historique de l'ancien Parlement à Athènes. L'ouvrage commence par la Déclaration de Robert Schuman en 1950, tout en présentant la Grèce ruinée à cette époque, à la fin de la décennie tourmentée 1940-1950 (Guerre contre Italie et Allemagne - occupation - résistance- guerre civile). Il continue par le dilemme entre le Marché Commun et la Zone de Libre Echange, le choix du premier, l'accord d'association avec les CEE, la dictature qui a bloqué cet accord (1967 - 1974), et, finalement, la demande d'adhésion en 1975.

Ma participation aux négociations d'adhésion a été directe en tant que Directeur Général au Ministère de l'Agriculture et membre du Comité Central des Négociations qui a mené ces dernières au niveau des Ministres Suppléants. Ceci m'a permis de présenter toutes les difficultés rencontrées au cours de ces négociations ainsi que la manière avec laquelle on y a fait face.

Par la suite, j'expose mon expérience en tant que Conseiller chargé des négociations avec les pays tiers, et Chef de Division au Développement.

J'ai quitté la Commission en 1.4.1993, après

¹ Librairie PERIPLOUS, 115, rue Froissart 1040 Bruxelles, tel : 02 2309335



avoir atteint la limite d'âge. La Commission m'a attribué le titre de "Directeur Honoraire". Le livre se termine par mes réflexions sur l'avenir de l'Union européenne, la crise économique et financière de la zone euro et plus particulièrement de la Grèce.

Secrétariat de l'AIACE internationale

Le 15 novembre 2012, **Geneviève Parfait**, après 8 années à votre service au secrétariat l'AIACE INT, a décidé de nous quitter. La rédaction de VOX, au nom des ses lecteurs, lui souhaite une longue et heureuse nouvelle vie.

A la même date, **Anne Pascale Deschamps** a pris ses fonctions et sera désormais à votre écoute, toujours avec **Marceline Ngala-Mianda**.

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Rue de la Science 29 au 2ème étage (SC-29 02/04)
1049 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 2 295 29 60
Aiace.int@ec.europa.eu
HR-AIACE-GENERAL@ec.europa.eu

Zur Besteuerung deutscher Sozialversicherungsrenten, die im Auslandwohnende EU-Pensionäre beziehen - Korrekte Angabe der EU-Pension geboten

Deutsche Sozialversicherungsrenten unterliegender deutscher Einkommensteuer. Die steuerliche Bemessungsgrundlage besteht nach deutschem Einkommensteuerrecht in einem Prozentsatz des Bruttobetrag; dieser ist abhängig vom Jahr des Rentenbeginns und beträgt (§22 Abs. 1 aa EStG):

Rentenbeginn	
bis 2005	50%
2006	52%
2007	54%
2008	56%
2009	58%
2010	60%
2011	62%
2012	64%
2013	66%

Diese Regelung gilt unabhängig davon, ob der Rentenbezieher in Deutschland oder im Ausland wohnt. Innerhalb der EU sind es lediglich Spanien und Portugal, denen Deutschland das Besteuerungsrecht für deutsche Renten im Rahmen der jeweiligen Doppelbesteuerungsabkommen überlassen hat; in diesen Staaten sind also die deutschen Renten

in die dortige Steuererklärung einzusetzen und zu versteuern, die oben genannten Prozentsätze gelten dafür nicht. Im Verhältnis zu Spanien wird allerdings in Kürze ein neues Abkommen gelten, in dem Deutschland sich sein Besteuerungsrecht „zurückholt“. Vielem Ausland wohnende Rentner, darunter auch EU-Pensionäre, erhalten seit Kurzem Post vom Finanzamt Neubrandenburg mit Steuerbescheiden für ihre aus Deutschland bezogenen Sozialversicherungsrenten. Das Finanzamt Neubrandenburg ist zentral zuständig für Rentner im Ausland, sofern kein anderes deutsches Finanzamt zuständig ist (was insbesondere der Fall ist, wenn deutsche Immobilien vorhanden sind: örtlich zuständig ist dann das Finanzamt der Belegenheit).

Bei diesen Steuerbescheiden wird die Bruttojahresrente mit dem obigen Prozentsatz zugrunde gelegt; außerdem wird ein Werbungskosten-Pauschbetrag von 102 € (§9 Abs. 1 Buchst. b EStG) in Abzug gebracht. Andere Abzüge von der Bemessungsgrundlage sind nicht zugelassen (§ 50 Abs. 1 EStG), allerdings sind an eine deutsche politische Partei gezahlte Beiträge im Rahmen eines Höchstbetrags zur Hälfte auf die Steuerschuld anrechenbar (§ 34g EStG).

Für eine Rente, die im Jahre 2010 begann und damals 400 € monatlich betrug, wird die Steuer für jenes Jahr also wie folgt berechnet:

Bemessungsgrundlage:

60 % von 4.800 € = 2880 €, abz. 102 € WK = 2778 € + 8004 € (in die Tabelle eingearbeiteter, aber nicht zustehender steuerlicher Grundfreibetrag) = 10782 €
Einkommensteuer lt. Grundtabelle: 465 €

Offenbar ist in manchen Fällen dem Steuerbescheid eine Art Fragebogen mit vorformuliertem Einspruch beigelegt worden. Dies geschieht, um die Auslandsrentner über das ihnen evtl. zustehende Recht aufzuklären, sich als unbeschränkt steuerpflichtig behandeln zu lassen und damit Anspruch auf den Grundfreibetrag von 8004 € (bei gemeinsam veranlagten Ehegatten 16008 €) zu haben.

Normalerweise steht im Ausland ansässigen Rentnern kein Grundfreibetrag zu (§50 Abs. 1 Satz 2 EStG). Allerdings werden die im Ausland wohnenden Bezieher deutscher Sozialversicherungsrenten auf Antrag ebenfalls als unbeschränkt steuerpflichtig behandelt, wenn ihre der deutschen Steuer unterliegenden Einkünfte mindestens 90% ihrer weltweiten Gesamteinkünfte betragen. Zu diesen Einkünften gehören selbstverständlich auch die EU-Pensionen. Die geforderte Voraussetzung könnte von einem EU-Pensionär daher nur erfüllt werden, wenn seine EU-Pension nicht mehr als 10% seiner Gesamteinkünfte beträge und die anderen 90% in Deutschland steuerpflichtig wären – ich verwende den Konjunktiv, denn es ist höchst unwahrscheinlich, dass es irgendeinen im Ausland wohnenden EU-Pensionär gibt, auf den diese Vorschrift konkret anwendbar

sein könnte und der also einen Anspruch auf Gewährung des Grundfreibetrages geltend machen könnte. Ein Einspruch, um die Berücksichtigung des Grundfreibetrages zu reklamieren, macht also keinen Sinn. Voraussetzung für die Behandlung als unbeschränkt Steuerpflichtiger ist weiterhin eine Bescheinigung der für den Wohnsitz des Rentners zuständigen ausländischen Steuerbehörde über die nicht

der deutschen Einkommensteuer unterliegenden Einkünfte. Hat ein EU-Pensionär außer seiner Pension und seiner deutschen Rente keine oder nur sehr geringe Einkünfte, so könnte er sich zwar eine solche Bescheinigung besorgen. Er könnte damit nachzuweisen bzw. den Eindruck zu erwecken versuchen, dass über 90 % seiner Einkünfte in Deutschland steuerpflichtig sind und dass er demzufolge Anspruch auf den Grundfreibetrag hat. Doch das wäre strafbare Steuerhinterziehung. Der EU-Pensionär ist gehalten, in den Betrag seiner nicht der deutschen Steuer unterliegenden Einkünfte seine EU-Pension einzubeziehen.

Fazit: Ein im Ausland wohnender EU-Pensionär mit deutscher Rente ist in Deutschland immer nur beschränkt steuerpflichtig; er kann keinen Grundfreibetrag beanspruchen

Rechtsanwalt, Brüssel, Tel. +32 486 723300
 rechtsanwalt@volker-heydt.eu

Nous ont quittés

AGOSTINI Valentino	2/01/1944	9/10/2012	COM	KNUDSEN Lis	17/12/1944	15/05/2012	CES
AL Adriaan	3/08/1934	27/04/2012	COM	KOOF Adolf-Peter	2/06/1936	8/10/2012	COM
ANDREOPOULOS Athanase	8/05/1920	29/09/2012	COM	KORMEIER Eberhard	28/01/1930	18/06/2012	COM
ANELLI Denise	30/09/1946	1/09/2012	PE	KRENZLER Horst	26/03/1933	20/07/2012	COM
ANGELINI Agostino	6/03/1943	5/07/2012	COM	KUCHLENZ Kurt	10/12/1928	26/05/2012	PE
AUBERT Michel	4/10/1927	14/06/2012	COM	LAHONEN Aarno	23/01/1948	24/06/2012	COM
AVIAN Sergio	11/08/1929	5/08/2012	COM	LAUFER Manfred	27/07/1926	25/06/2012	COM
BALLABIO Egidio	3/02/1943	12/06/2012	COM	LE DET Michel	22/09/1937	15/09/2012	COM
BAUDAER Serge	11/05/1953	23/09/2012	PE	LEE Gabriel	4/10/1936	4/09/2012	COM
BECHTA Genevieve	2/05/1939	27/04/2012	PE	LERMUSIAUX Claudie	17/01/1944	26/09/2012	COM
BEINHARDT Gerd	3/07/1935	21/07/2012	COM	LEVY Marie-Therese	14/02/1923	24/07/2012	PE
BEJERHOLM Stig	26/07/1943	24/08/2012	PE	LIETZAU Rudi	21/03/1925	7/07/2012	COM
BERTAUD Guy	17/04/1923	17/08/2012	COM	LIMPACH Jean-Claude	5/10/1933	2/06/2012	COM
BJOERNEKAER Flemming	22/05/1934	28/05/2012	CM	MACHER Lydia	18/11/1928	19/10/2012	CM
BOCCONGELLI Alberto	5/12/1939	9/09/2012	CES	MACLEOD Alan Fraser	6/04/1929	25/07/2012	COM
BONANDIN Rinaldo	24/01/1931	25/06/2012	COM	MANETTI Omella	24/04/1942	13/09/2012	COM
BONESI Pietro	5/06/1919	3/08/2012	COM	MANESCAU Bernard	16/04/1935	12/07/2012	COM
BOTTANI Giuseppe	28/03/1934	2/10/2011	COM	MANNERKORPI Jukka	19/07/1944	20/05/2012	COM
BRANDENBOURGER Jean	6/06/1930	19/07/2012	COM	MARC Jacques	8/05/1924	1/09/2012	COM
BRETON VAN GROLL Gustaaf	10/05/1928	6/07/2012	COM	MARCHAND Claude	11/12/1949	2/10/2012	COM
BRUCK Jacqueline	18/09/1929	25/09/2012	PE	MEMBRIVE Jean-François	20/07/1953	12/10/2012	COM
BUTS Maria	3/12/1924	12/06/2012	COM	MORETTI Walter	11/10/1931	8/06/2012	COM
CAPRIORGIO Pietro	28/04/1929	13/09/2012	COM	NARCISO Antonio	8/08/1963	1/07/2012	CM
CAUWE Juste	24/02/1930	26/05/2012	COM	NARDI Girolamo	29/06/1927	5/08/2012	COM
CAZZANIGA Renato	7/10/1936	2/06/2012	COM	NEISSE Gerard	30/07/1930	3/07/2012	COM
CHABALET Bernard	8/07/1934	20/06/2012	CES	NICKELS Nicolas	30/05/1930	6/08/2012	PE
CHAUVIN Janine	10/05/1925	29/05/2012	COM	OLSEM Rene	2/04/1924	17/10/2012	CJ
CHRISTENSEN Christian	27/08/1915	17/08/2012	COM	OZZI Andrea	7/09/1945	10/09/2012	PE
CLOSJANS Guy	2/07/1947	15/09/2012	COM	PALMIERI Marcello	27/07/1928	14/10/2012	COM
CONSO Silvia	29/08/1928	9/06/2012	COM	PAANTLEON Marta	7/05/1911	31/07/2012	COM
CUGNET-CHATELAIN Marie-Françoise	27/01/1944	12/10/2012	BER	PAOUNTCHEV Suzanne	18/02/1929	20/04/2012	CM
DAERDEN Anita	16/02/1933	11/06/2012	CM	PELTEZR Nelly	26/08/1921	2/08/2012	PE
DE CORTE Willy	17/02/1945	5/06/2012	COM	PERAZZOLI Maria	17/09/1943	3/10/2012	PE
DE LA ROCHE DE BRASANT Maryse	1/07/1943	30/03/2012	CJ	PETER Catherine	3/01/1954	28/09/2012	COM
DE ROSSI Giuseppe	22/05/1922	28/06/2012	COM	PINOLINI Venanzio	23/02/1921	5/08/2012	COM
DE SMET Freddy	3/07/1944	29/06/2012	CM	PISTERS Gerardus	12/10/1930	7/10/2012	CM
DEHON Anne-Marie	27/06/1935	16/05/2012	COM	PITTMOWILLS Robert	7/12/1919	27/07/2012	PE
DEKKER Adriana	2/08/1933	17/07/2012	CM	POMPEI Enrico	25/05/1952	2/09/2012	PE
DEKLEVA Manica	26/10/1948	24/09/2012	CC	POZZOBON Gabriella	21/05/1951	23/07/2012	PE
DEL COURT Daniele	31/10/1943	17/09/2012	CM	PROEPSTL Georg	23/05/1919	2/06/2012	COM
DEVILLEZ Edmond	26/11/1930	8/07/2012	COM	QUIST Frits	27/12/1934	12/10/2012	COM
DEVREESE Renate	9/11/1942	13/10/2012	COM	RASMUSSEN Inger	11/03/1934	10/06/2012	COM
DEZUTTERE Ghislaine	24/02/1936	23/08/2012	PE	RENIER-HUYGHE Bernadette	11/07/1951	12/10/2012	PE
DI PIETRO Francesco	16/02/1929	9/10/2012	PE	ROGIERS-PLAS Jeannine	22/03/1939	29/09/2012	COM
DISCHINGER Arno	18/05/1933	26/10/2012	COM	ROSENS Maria	15/03/1922	10/10/2012	PE
DONVEN Alphonse	12/02/1919	28/09/2012	COM	ROSSI Andrea	1/06/1923	24/08/2012	COM
DRAPEAU Thérèse	26/09/1940	23/06/2012	COM	RUBAY Alexandre	26/07/1928	12/08/2012	COM
DUBOIS Michel	15/04/1930	14/07/2012	COM	SAINTE-REMY LASCHET Doris	29/11/1944	24/08/2012	COM
EBERSBERG Reinhard	2/10/1941	23/06/2012	COM	SALZMANN Maria	24/02/1915	8/06/2012	CM
EENKOORN Albert	14/01/1930	3/10/2012	COM	SCHETGEN Victor	14/10/1923	25/09/2012	COM
ERENO Fedele	3/04/1929	5/08/2012	COM	SCHUEUR Hans	5/05/1926	9/08/2012	COM
FALLA Yvette	24/10/1922	16/08/2012	COM	SCHONEWEG Egon	30/04/1944	5/06/2012	COM
FRERETTI DI CASTELFERRETTO Pio	24/07/1926	2/08/2012	COM	SCHUMACHER-KIESEWETTER Inge	3/03/1925	17/05/2012	COM
FINET Jean-Louis	1/04/1931	21/06/2012	COM	SCHURMANS Hugo	1/02/1938	3/09/2012	COM
FRANCINI Maurizio	11/05/1931	11/10/2012	COM	SCHWALM Dankwart	2/09/1935	1/09/2012	COM
FRASER William	22/03/1947	6/10/2012	COM	SCOTT John	3/07/1932	7/05/2012	COM
FREDERIC Suzy	12/01/1930	26/05/2012	CES	SEUREAU Lone	17/11/1939	8/08/2012	CM
GASSER Nicole	27/09/1942	6/08/2012	PE	SIGNORELLI Arturo	13/10/1952	16/07/2012	COM
GERARD Firmin	25/06/1921	6/09/2012	COM	SILVER Cyril	17/06/1922	8/06/2012	COM
GIACCHE Antonio	1/10/1948	16/08/2012	CES	SKEHILL Louise	17/02/1960	27/08/2012	COM
GILALONSO EYRE Margarita	8/05/1945	28/05/2012	COM	SKUPINSKI Walburga	25/09/1930	1/09/2012	COM
GILLES Emile	15/05/1915	15/07/2012	CM	SOLIMA Rosario	28/10/1930	20/06/2012	COM
GLEIXNER Hildegard	1/02/1915	13/07/2012	COM	STORENSEN Benny Berg	10/04/1944	16/10/2012	COM
GODAERT-MERLE Janine	30/03/1927	11/10/2012	COM	STAEDTLER Ulrike	11/04/1953	12/06/2012	CJ
GOLARD Pierre	9/12/1937	2/09/2012	COM	STUEBEN Wulf	9/02/1930	3/04/2012	COM
GRAM-JENSEN Margrethe	5/11/1943	3/10/2012	CES	TESTA Marguerita	8/01/1924	22/05/2012	COM
GRAZIA Mario	6/10/1933	5/08/2012	COM	THILL Ginette	17/01/1937	15/06/2012	PE
GRETZ Joachim	23/12/1928	13/10/2012	COM	TJONK Jan	17/02/1935	13/10/2012	COM
GUCCIONE Sergio	2/08/1934	11/07/2012	PE	TORREKENS Christel	2/12/1924	30/07/2012	COM
HAZELOOOP Albert	17/05/1924	4/06/2012	COM	TURNER Marie	29/12/1927	2/09/2012	COM
HENTGES Henri	29/10/1928	2/06/2012	PE	UYTTERSROT Herman	23/05/1944	17/08/2012	COM
HEUKE Hans	11/08/1916	22/09/2012	COM	VALENTI Federico	29/01/1929	29/09/2012	COM
HIES Lydia	5/02/1936	24/07/2012	COM	VAN BECKHOVEN Albert	3/03/1949	3/06/2012	CM
HOCSTRAS Rene	17/12/1927	25/06/2012	CJ	VAN DER HOEK Leendert	10/01/1933	24/07/2012	COM
HOOGENDAM Coby	20/10/1946	29/08/2012	PE	VAN DORPE Marie-Claire	13/09/1956	16/10/2012	COM
HOOGSTEDER Willem	30/03/1937	7/10/2012	PE	VAN ZONNEVELD Hermanus	6/12/1936	24/08/2012	COM
HORSTHUIS Albertus	25/03/1928	31/07/2012	COM	VANDERPERREN Irene	13/12/1924	28/09/2012	COM
IMMINKAMP Margot	13/01/1938	4/09/2012	COM	VANDEUREN Monique	8/11/1953	9/08/2012	FEF
JARKOVSKY Catharina	16/10/1923	16/08/2012	COM	VERHEYDEN Luc	17/02/1939	7/06/2012	COM
JAUMAIN Rosette	12/11/1929	21/06/2012	COM	VERMANSSEN Marie	26/03/1924	28/08/2012	COM
JOHANNSON Werner	25/07/1944	16/09/2012	COM	VILSTRUP Vibeke	3/09/1923	22/08/2012	PE
JUHLER	15/05/1941	1/08/2010	COM	VILATO Raffaele	29/03/1937	21/08/2012	CES
KILLEEN Marian	27/07/1940	9/08/2012	COM	VLASES George	22/10/1936	8/08/2012	JET
KIND Adolfo	16/01/1916	28/08/2012	COM	WACK Mariane	12/07/1952	30/08/2012	PE
KLINKENBERGH Franciscus	1/03/1928	21/07/2012	COM	WAGNER Maggy	31/03/1944	18/10/2012	COM
				WOOD Majorie	16/12/1929	22/05/2012	PE

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.

Toutes et tous à Porto du 26 au 31 mai 2013 !

